



**HAL**  
open science

## Expérience(s) sensible(s) des aires de jeux : regard des enfants sur un monde urbain suresthétisé

Agathe Bruand

► **To cite this version:**

Agathe Bruand. Expérience(s) sensible(s) des aires de jeux : regard des enfants sur un monde urbain suresthétisé. Architecture, aménagement de l'espace. 2019. dumas-02176870

**HAL Id: dumas-02176870**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02176870>**

Submitted on 8 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Expérience(s) sensible(s) des aires de jeux.

Regard des enfants sur un monde urbain surésthétisé.

Mémoire Recherche

---

BRUAND Agathe

Master Urbanisme et Aménagement parcours Design Urbain

Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine

Université Grenoble Alpes

---

Laboratoire CRESSON

École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

*Sous la direction de Théa Manola*

Juin 2019

## Expérience(s) sensible(s) des aires de jeux.

Regard des enfants sur un monde urbain surésthétisé.

---

BRUAND Agathe  
M2 – Design Urbain  
Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine  
Université Grenoble Alpes

---

Laboratoire CRESSON  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

*Sous la direction de Théa Manola*

93 pages  
4 annexes  
44 références bibliographiques

Enfants, Espaces publics, Aires de jeux, Surésthétisation, Expérience,  
Représentation, Méthodologie

---

Grenoble, Caserne de Bonne, Flaubert

### Résumé :

Notre travail de recherches s'attache à questionner l'expérience sensible du jeu chez les enfants dans le contexte des aires de jeux surésthétisées. Par le biais d'une enquête empirique menée à Grenoble, auprès de 27 enfants de MJC, nous réinterprétons un dispositif de représentation afin de recueillir des données produites par les enfants.

# Sommaire

Notice analytique

Remerciements

Introduction

## Chapitre 1 Suréthétisation et dimension(s) politique(s) de l'espace public urbain

- a. Suresthétisation des espaces publics.
- b. Uniformisation, normalisation, aseptisation et pacification des espaces publics.
- c. De quel espace public parlons-nous ?

## Chapitre 2 Les aires de jeux. Illustration du phénomène de suréthétisation de l'espace public

- a. Territoire de jeux au prisme des années 70
- b. Vers une normalisation des espaces récréatifs.
- c. Le jeu comme expérience de l'environnement des enfants.

## Chapitre 3 L'enfant et le monde urbain au regard des sciences humaines et sociales

- a. De l'enfant dans la ville au jeune qui dérange.
- b. Nouveaux angles d'approches au croisement des disciplines
- c. Un manque dans la recherche d'outils méthodologiques.

## Chapitre 4 Enquête empirique dans le contexte grenoblois

- a. Terrains d'étude : deux aires de jeux à Grenoble
- b. Enquête auprès d'enfants
- c. Un contexte d'enquête particulier

## Chapitre 5 Représentations parlantes

- a. De la représentation sensible à l'expérience du jeu dans le monde urbain.
- b. Retours et apports théoriques pour la recherche
- c. Vient le temps des limites de notre travail

Conclusion

Figures

Annexes

Bibliographie

# Remerciements

Terminer ses études par un mémoire de recherches au sein d'un laboratoire fût pour moi un temps d'apprentissage sur le métier certes, mais aussi sur moi-même.

Je souhaite donc remercier Théa Manola, professeure d'un jour, chercheuse d'un autre, conférencière, ou encore lectrice de ma production pas toujours en prose, à des heures parfois bien tardives ...

Travailler dans une bonne ambiance, se sentir soutenue quand on a des doutes, voici ce dont j'ai pu profiter grâce à l'équipe des doctorants et stagiaires du CRESSON que je remercie chaleureusement.

Les rencontres au détour d'un petit-déjeuner, d'un séminaire où d'un emprunt à la bibliothèque m'ont permis d'approcher ces chercheurs, souvent naviguant d'une recherche à une autre ou simplement dans leurs pensées mais qui ont toujours su prendre des moments pour discuter avec moi.

J'en profite pour remercier mes deux partenaires de promo, car même éloignés d'un bout à l'autre de la France pour nos stages, ils ont été un soutien pour chaque étape de ce travail. A nos belles années de collaboration futures ...

Très cher Daddy, pour tes innombrables et précieuses heures de relecture (et de correction de fautes d'orthographe ...)

Et enfin à mon très cher mari, qui au-delà de son soutien quotidien, de ses visionnages tardifs de power point et de ses écoutes prolongées sur ma recherche, a su apporter un léger vent festif sur la fin de mon travail.

# Introduction

Ce mémoire de recherche aborde des questions pluridisciplinaires, au croisement de l'architecture des études urbaines et des sciences de l'éducation. Nous souhaitons, en cette fin de cursus universitaire, prendre un temps, celui de notre stage au laboratoire CRESSON de Grenoble, pour croiser nos questionnements et amorcer un chantier empirique qui nous semble être peu abordé aujourd'hui.

Nous avons mobilisé trois corpus pour traiter le cadre théorique de nos intérêts. Un premier corpus, autour du phénomène de suréthétisation de l'espace public urbain. Un second corpus, recentré sur la suréthétisation des aires de jeux urbaine. Et enfin un dernier corpus questionnant la place de l'enfant dans la ville.

## **Espace public / espaces publics : précision liminaire**

Il nous semble pertinent avant d'aller plus loin, de questionner la définition même de l'espace public. Nous proposons, en référence à l'ouvrage « L'espace public » de Thierry Paquot, écrit en 2009 de noter qu'il est possible de faire une différence entre l'espace public et les espaces publics. Le premier étant le « *lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue.* »

Les seconds étant des « *endroits accessibles aux publics, arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité.* »

Ainsi, lorsque nous parlerons d'aménagement, nous emprunterons plutôt le pluriel du terme, et lorsque nous parlerons de la dimension politique, nous emploierons le singulier.

Aujourd'hui, au cœur d'une même ville, les espaces publics ont tendance à se particulariser. Or, d'une ville nord européenne à une autre, on retrouve parfois de fortes similarités dans nos aménagements publics (Curnier, 2018).

Après le passage de l'urbanisme moderne et notamment du fonctionnalisme favorable au tout voiture, et avec la montée en puissance des problématiques environnementales, nous observons ces dernières décennies, une volonté forte de remettre le piéton au centre des projets d'aménagement (Thomas, 2018). Dans ce cadre, c'est non seulement le piéton et ses pratiques, mais également le piéton et ses perceptions, expériences et représentations sensibles que les concepteurs intègrent dans leur manière de penser le projet. De ce fait, nous pouvons constater

l'émergence d'une tendance à l'usage de stimuli (multi)sensoriels venant activer les sens de l'utilisateur au travers son expérience (notamment piétonne) de l'espace.

Cette tendance qui ressemble à une forme de mise en ambiance des espaces publics amène certes une certaine forme de cohérence urbaine qui peut être appréciée mais pose aussi la question de la lisibilité et de l'identité de la ville. Une lisibilité qui peut être affaiblie par un effet de surabondance que l'anthropologue Marc Augé questionnait déjà en 1992 dans son livre sur les non-lieux.

Celui-ci présentait notre ère comme celle de la surmodernité, fondée donc sur la surabondance de trois facteurs : le temps, l'espace et l'égo. Ainsi le fondement de notre société actuelle reposerait sur « l'additionnement de *parcours strictement personnels*.<sup>1</sup> ». La conquête de l'espace a pour effet selon l'auteur, d'agrandir notre champ des possibles mais de rétrécir notre planète. En effet, on remarque une facilité des déplacements pour l'être humain, offrant une surabondance spatiale, générant elle-même de forts transferts de populations, des concentrations urbaines et l'émergence de ce que l'on pourrait appeler des non-lieux.

Afin de procéder à la définition de ceux-ci, l'auteur définit d'abord son contraire. Ainsi le lieu se définit comme "*identitaire, relationnel et historique*"<sup>2</sup> et se différencie de l'espace, qui lui serait un lieu pratiqué, c'est à dire transformé par les pratiques. **Cette ère de la surmodernité pourrait-elle venir questionner la dimension politique même de l'espace public ?** En effet si Marc Augé propose plutôt ce qualificatif de non-lieux pour des gares, aéroports ou encore centres commerciaux, nous pouvons nous demander si elle ne pourrait pas également s'appliquer, du moins dans certaines situations, à l'espace public contemporain. Surabondance de flux et de stimuli sensoriels mais où finalement les pratiques s'appauvrissent ou du moins deviennent très nettement conditionnées par l'aménagement.

Parmi les espaces publics contemporains, les aires de jeux ("*on entend par aire collective de jeux toute zone, y compris celle implantée dans un parc aquatique ou parc d'attraction, spécialement aménagée et équipée pour être utilisée, de façon collective, par des enfants à des fins de jeux.*"<sup>3</sup>) semblent être représentatives de ce phénomène de suréthétisation.

Ainsi, dans le cadre de ce mémoire, nous la regarderons en tant qu'aménagement indépendant, mais aussi en tant que petite partie de l'espace public à destination d'une petite partie de la population. Et pas n'importe laquelle puisque ce sont les

---

<sup>1</sup> Augé M, 2005. Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité. Édition Seuil. Paris. Librairie du XXI<sup>ème</sup> siècle.

<sup>2</sup> Augé M, 2005. Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité. Édition Seuil. Paris. Librairie du XXI<sup>ème</sup> siècle.

<sup>3</sup> Décret no 96-1136 du 18 décembre 1996 fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux



enfants et leurs pratiques urbaines présentes et futures que nous souhaitons questionner sur l'ensemble de ce travail de recherche.

Nous questionnerons au préalable leurs place dans les travaux de sciences humaines et sociales, et comment cela a impacté les aménagements des années 70 puis comment l'enfant urbainement désirable et devenu le jeune de banlieue à bannir. Puis nous ferons un point sur les outils méthodologiques utilisés jusqu'à présent pour la recherche empirique auprès d'enfants. En réponse à un manque d'outils adapté au recueil d'expériences sensibles des enfants des aires de jeux, pensées comme des mini-espaces publics, nous choisirons de développer le nôtre.

Ainsi notre recherche se déploie en trois axes de questionnement :

Comment les aires de jeux sont-elles vécues et expérimentées par les enfants ? Quels sont leur rapport sensibles<sup>4</sup> et sensoriels<sup>5</sup> aux prises<sup>6</sup> de l'espace ? Quelle est la nature de ces prises (sociale, matérielle, spatiale etc.) ?

Quelle place les aires de jeux<sup>7</sup> occupent elles dans la pratique du monde urbain<sup>8</sup> chez les enfants ? Que raconte le jeu sur la représentation<sup>9</sup> de leur territoire<sup>10</sup> de vie ?

---

<sup>4</sup> Terme polysémique dont nous retiendrons, une définition : « *Terme utiliser pour désigner la vie des sensations : Les relations que nous entretenons avec les trois familles de sons, avec les odeurs, les goûts, les perceptions visuelles et tactiles.* » **Manola, Théa.** « **Conditions et apports du paysage multi sensoriel pour une approche sensible de l'urbain : mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables : WGT (Amsterdam), Bo01, Augustenborg (Malmö)** ». Université Paris-Est - Ecole doctorale « Ville, Transport, Territoire » Université Paris-Est, 2012.

<sup>5</sup> « *Concerne les sens et les sensations dans leurs aspects physiques et sémantiques.* » **Torgue, Henry.** « **Le musicien, le promeneur et l'urbaniste. La composition de l'espace imaginaire : création artistique, paroles habitantes, ambiances urbaines.** » école doctorale 454 Sciences de l'homme, du politique et du territoire, 2011.

<sup>6</sup>

<sup>7</sup> « *Activité désintéressée, destinée à faire passer agréablement le temps à celui qui s'y livre.* 1. **Activité ludique essentielle chez l'enfant, spontanée, libre et gratuite.** » **Cntrl**

<sup>8</sup> « *Souvent utilisé comme étant l'adjectif forgé à partir du mot latin urbs (ville) et qualifiant tout ce qui s'y passe ou ce qu'elle représente* » (**Torgue, 2011**).

<sup>9</sup> « *Action de mise en présence et/ou objet de communication, utilisant un langage codifié, et se proposant comme appréhension mentale figurative ou abstraite* » (**Torgue, 2011**).

<sup>10</sup> « *Un espace enrichi par le sens que la société lui confère et sur lequel elles agissent, qu'elles contrôlent et qu'elles construisent.* » **Augustin Jean-Pierre.** **Territoire, espace géographique et espace social : Guy Di Méo, Géographie sociale et territoires.** In : **Sud-Ouest européen, tome 6, 1999. La qualité agro-alimentaire et ses territoires.** pp. 96-98.

Quels outils<sup>11</sup> / dispositifs<sup>12</sup> peuvent être mis en place pour recueillir une représentation sensible de l'expérience<sup>13</sup> du jeu par les enfants ?

Nous présenterons ce travail en cinq chapitres. Le premier posera notre cadre théorique autour de la suresthétisation des espaces publics, le second fera état de notre cadre théorique sur les aires de jeux et le troisième questionnera l'enfant dans le monde urbain au regard de la recherche. Le quatrième chapitre présentera notre méthodologie d'enquête auprès de ce public particulier ainsi que les terrains d'étude grenoblois. Enfin, un cinquième chapitre nous permettra d'esquisser les résultats de la recherche.

---

<sup>11</sup> « Objet fabriqué, utilisé manuellement, doté d'une forme et de propriétés physiques adaptées à un procès de production déterminé et permettant de transformer l'objet de travail selon un but fixé. » **cnrtl**

<sup>12</sup> « Manière dont sont disposées, en vue d'un but précis, les pièces d'un appareil, les parties d'une machine ; *p. méton.*, mécanisme, appareil. » **cnrtl**

<sup>13</sup> « **Fait** d'acquérir, volontairement ou non, ou de développer la connaissance des êtres et des choses par leur pratique et par une confrontation plus ou moins longue de soi avec le monde. » **cnrtl**

# Chapitre 1

Suréthétisation et dimension(s) politique(s) de l'espace public urbain



Figure 1 : Chapitre 1. Suréthétisation et dimension(s) politique(s) de l'espace public urbain. Réalisation personnelle. 2019

## a. Sur esthétisation des espaces publics.

Depuis quelques années, on assiste à de grandes opérations de renouvellement urbain. Nos villes se trouvent avec des zones issues de la période des grands ensembles ou encore de l'ère industrielle, qu'il faut aujourd'hui restructurer, désenclaver, ou simplement habiter. De plus, après une certaine apogée de la voiture, c'est vers un regain des mobilités douces que l'on tend, générant la réémergence du piéton comme acteur phare de la ville.

L'auteur Rachel Thomas, esquisse au travers de son Habilitation à la direction de Recherche, une critique sensible de l'espace public. Elle constate un certain engouement pour la place du piéton et met en lumière un certain nombre de principes d'aménagement qui font partie de l'origine de ces nouvelles esthétiques urbaines (Thomas, Balez, Bérubé, Bonnet, 2010). En allant plus loin, l'auteur exprime une forme de mise en ambiance de l'espace public (Thomas, 2018). Ces aménagements sont recensés de la sorte par l'auteure :

- Lissage des sols urbains / Séparation des couloirs d'usage / Disparition des obstacles
- Hygiénisation et sécurisation des espaces (diminution des pollutions visuelles et pollutions olfactives)
- Extension du périmètre des espaces piétons.

De manière plus concrète, Rachel Thomas fait état du panel de dispositifs spatiaux qui peuvent être mobilisé pour rendre l'espace public contemporain accessible et attractif :

*" Suppression des trottoirs au profit d'une rigole centrale censée évoquer le caniveau médiéval, implantation de candélabres rappelant le temps des « allumeurs de réverbère », habillage des rues par l'ajout de mobilier urbain stylisé (poubelles, bancs, potelets...), réhabilitation de passages, de ruelles ou d'immeubles anciens partiellement décrépis... Nombreux sont aussi ces quartiers et ces espaces de centre-ville que l'on illumine la nuit et/ou que l'on « naturalise » (ajout d'éléments aquatiques et végétaux, mise en place de zones d'aménagements protégés et de plans de fleurissement...), en pensant garantir au piéton un cadre de circulation apaisé et conférer aux espaces, sinon une identité propre, un « cachet » supplémentaire."<sup>14</sup>*

On voit donc émerger, du mobilier design, des voies de circulation étanchéifiées en fonction des usages, des matériaux lisses pour faciliter la circulation ou encore des couleurs vives pour stimuler le regard du passant (Thomas, 2018). C'est l'insertion

---

<sup>14</sup> Rachel Thomas, Suzel Balez, Gabriel Bérubé, Aurore Bonnet. L'aseptisation des ambiances piétonnes au XXI<sup>e</sup> siècle, entre passivité et plasticité des corps en marche. [Rapport de recherche] 78, CRESSON. 2010, p. 14

foisonnante de stimuli sensoriels avec laquelle jouent les concepteurs, afin de proposer des cadres de vie qualitatifs et attractifs.

Nous pouvons nous poser dès à présent quelles sont les vécus, expériences sensibles de ces milieux suresthétisés ? En quoi et comment ils influent sur les pratiques, les appropriations possibles?

Mais également quelles ambiances émanent de ces espaces publics suréthétisés ?

Nous nous tournons vers les travaux de sociologues et notamment ceux de Jean-Paul Thibaud, sur la notion de l'ambiance, afin d'en comprendre sa définition d'une part mais également de s'en saisir comme outil d'analyse par la suite.

La notion d'ambiance fait l'objet de nombreuses recherches depuis bientôt trente ans, notamment dans les travaux du CRESSON (Centre de Recherche sur l'Espace SONore et l'environnement urbain). Si au départ, elle était étudiée de manière technique, et enseignée telle quelle, au travers du cours " Maîtrise des ambiances" dans les écoles d'Architecture, elle a depuis été questionnée sous d'autres approches.

En effet, une approche pluridisciplinaire de l'ambiance a permis de la définir plutôt dans son rapport sensible au monde, engageant la perception et l'expérience (Thibaud, Laporte, Tixier, 2007 ; Guillaume Faburel, Théa Manola, Elise Geisler, Hervé Davodeau, Silvère Tribout, 2011).

L'ambiance serait donc caractérisée par trois dimensions, selon les travaux de P. Amphoux, J-P Thibaud, et G. Chelkoff (2004).

- Une première dimension technique et fonctionnelle, soit l'ensemble des propriétés acoustiques, thermiques, lumineuses etc.
- Une deuxième dimension sociale, soit la résultante d'une construction sociale et culturelle émanant d'une appropriation individuelle ou collective.
- Enfin, une troisième dimension sensible et esthétique. L'ambiance aurait un lien sensible et esthétique au monde, résultant des expériences, des ressentis et des vécus.

Avec pour base cette définition, Jean-Paul Thibaud amorce des questionnements sur la psychopathologie des ambiances qui nous semblent vraiment pertinents pour comprendre les possibilités d'échanges dans des espaces publics suresthétisés.

La psychopathologie existentielle que mobilise J-P Thibaud, "*se propose de questionner les formes et les structures de l'existence humaine*"<sup>15</sup>. Dans cette amorce, cela se traduit par venir regarder les psychoses qui peuvent être de très bons moyens d'analyser des modes d'exister<sup>16</sup>, en poussant en quelques sortes les curseurs aux extrêmes :

---

<sup>15</sup> Thibaud J-P. petite archéologie de la notion d'ambiance. In ; Communications, 90, 2012 ; Les bruits de la ville, pp160

<sup>16</sup> Thibaud J-P. petite archéologie de la notion d'ambiance. In ; Communications, 90, 2012 ; Les bruits de la ville, pp160

*" Le monde est vécu à la fois comme un monde d'objets à partir desquels nous agissons et nous nous orientons et comme un monde de qualités avec lesquelles nous vibrons et nous nous accordons."<sup>17</sup>*

Jean-Paul Thibaud, mobilise les travaux de Minkowski<sup>18</sup> qui distingue deux principes vitaux qui régulent notre équilibre mental : la Syntonie, soit le principe de vibrer à l'unisson avec le monde et la Schizoïde, soit le principe de se détacher du monde. Dans un cas de trop forte vibrance avec son monde, on assiste à l'émergence de trouble maniaco-dépressif. Au contraire, de quelqu'un qui vivrait détaché de son monde et qui développerait des troubles de schizophrénie.

Une psychopathologie des ambiances, dans notre contexte de mise en ambiance des espaces publics à travers le phénomène de sur esthétisation nous permet de comprendre, dans une situation extrême, les impacts socio-médicaux que cela peut avoir sur l'Homme. En effet, nous pouvons imaginer que vivre dans un environnement sur esthétisé, à la limite de l'enchantement permanent, pourrait développer chez l'individu, une forme d'obsession pour le beau, le propre, bien éloigné de la réalité du monde. Nous comprenons que *"l'ambiance ne serait autre qu'une manière d'identifier, de décrire et de distinguer des styles d'exister."*<sup>19</sup> Et c'est ainsi qu'elle devient un outil d'analyse des rapports de l'homme à son environnement.

Dans une mesure de mise en ambiance de nos espaces publics urbain nord européen, nous pouvons également envisager un certain nombre d'impacts socio-politiques que des chercheurs du laboratoire CRESSON se sont attachés à mettre en lumière.

## **b. Uniformisation, normalisation, aseptisation et pacification des espaces publics.**

Nous observons depuis une dizaine d'années, un certain nombre de travaux scientifiques, qui s'attachent à questionner les impacts socio-politiques de cette mise en ambiance de nos espaces publics. Nous mobiliserons les travaux de Rachel Thomas, maître de conférence HDR au CRESSON, de Céline Bonicco-Donato maître conférence et professeure en philosophie, de Arnaud Gasnier Maître de Conférences HDR en géographie et aménagement mais aussi la thèse de Fanny Delaunay, parue en 2018.

---

<sup>17</sup> Thibaud, Jean-Paul. « Petite archéologie de la notion d'ambiance. In : Communications, n°90. », 2012, Les bruits de la ville, p. 162

<sup>18</sup> Hermann Minkowski, né à Alexotas en Russie (aujourd'hui en Lituanie) le 22 juin 1864 et mort à Göttingen le 12 janvier 1909, est un mathématicien et un physicien théoricien allemand.

<sup>19</sup> Maldineyn Henri, 2012, Regard, Parole, Espace. Coll. Bibliothèque du Cerf. Paris, 416p. cit. In Thibaud, Jean-Paul. « Petite archéologie de la notion d'ambiance. In : Communications, n°90. », 2012, Les bruits de la ville, p. 165

Nous faisons état de quatre principaux impacts socio-politiques : l'uniformisation des aménagements et donc des espaces publics, la normalisation des aménagements et plus largement des comportements, l'aseptisation des flux et des mouvements et enfin la pacification des rencontres et donc de l'espace public. Bien sûr ces impacts se recoupent, et s'impactent mutuellement mais nous choisissons de les présenter séparément afin de bien en comprendre la définition.

Tout d'abord, c'est donc une certaine forme **d'uniformisation des espaces publics** que nous pouvons observer.

*“Ainsi peut-on retrouver à Budapest ou Copenhague comme à Montréal, New York ou Lyon les mêmes types d'aménagement des places publiques, les mêmes rues piétonnes, les mêmes bancs publics (« designés » pour gêner les siestes des sans-domicile fixe et les repousser ainsi en périphérie).”<sup>20</sup>*

Il est évident que les aménagements de la ville, dans un but d'améliorer les cadres de vie, ne sont pas nouveaux. Les villes occidentales ont vu par exemple, leurs espaces de circulation s'uniformiser dans leurs traitements, dès le 19ème siècle, dans un souci de pouvoir mieux circuler (Thomas, Balez, Bérubé, Bonnet, 2010).

La place du végétal en ville a également été un élément phare dans les processus d'uniformisation puisqu'en parallèle de l'amélioration du système de circulation, s'est créé un système d'aération, émanant des politiques d'hygiène et de salubrité de la ville. Ainsi, c'est l'émergence de parcs, de squares, de promenades, d'avenues plantées qui malgré leurs positions géographiques diverses, se ressemblent étroitement (Ibid. p. 14.16).

Aujourd'hui, nous sommes moins sur des problématiques d'aération de la ville, que sur des problématiques de gestion des flux de mobilité. Et un élément emblématique de la mobilité dans le paysage urbain, vient renforcer cette impression d'uniformité entre villes : le tramway. En effet, l'installation de cette forme de mobilité nécessite l'élargissement des voies existantes, et l'on remarque que souvent, elle va de pair avec l'aménagement de voies piétonnes et cyclables et la plantation de grandes pelouses vertes comme marqueur de changement de sol (et donc d'usages).

D'autres dispositifs que l'on voit s'installer depuis quelques temps dans nos espaces publics viennent poser une forte tendance à la **normalisation des espaces publics**.

*“Les normes constituent de manière générale un système de régulation non juridique permettant de coordonner nos actions les unes aux autres.”<sup>21</sup>* Il s'agit donc de règles tacites et informelles qui amènent à une régulation spontanée du comportement et donc à un mode de sanction propres à chacun : justifications, excuses etc. (Bonicco-Donato, 2017)

---

<sup>20</sup> Rachel Thomas, Suzel Balez, Gabriel Bérubé, Aurore Bonnet. Op. cit. p.14

<sup>21</sup> Céline Bonicco-Donato. Que nous apprend l'interactionnisme des normes ? Une approche philosophique de l'interactionnisme symbolique et de l'interactionnisme réaliste. Jeuland, Emmanuel ; Picavet, Emmanuel. Interactionnisme et norme, IRJS éditions, 2017 (pp.62)

Si l'on regarde de manière plus précise, il existe, selon Fanny Delaunay<sup>22</sup>, trois types de normes : Les normes sociales, les normes administratives et les normes industrielles.

- **Normes sociales** : “règles culturelles et sociales qui organisent les conduites et prescrivent des manières d’agir, de penser, et de se sentir jugées acceptables par le groupe”
- **Normes administratives** : “les institutions et les politiques publiques qui viennent encadrer les actions des acteurs ayant en charge l’aménagement.”
- **Normes industrielles** : “Un processus visant d’abord à la rationalisation des systèmes de production. Par extension ce terme (et l’approche associée) est appliqué à des objets manufacturés. Les normes techniques peuvent, dans ce contexte, être assimilées à des guides de production.”<sup>23</sup>

Et il semblerait que l’organisation des espaces publics et des hommes qui y circulent, fasse l’objet de ces trois types de normes. Tout d’abord, comme nous le disions ci-dessus, par l’installation d’un certains nombres de dispositifs de surveillance. C’est le cas dans un certain nombre de métropole, et cela résulte d’une demande croissante de la population de pouvoir évoluer dans un milieu socialement contrôlé, où l’on se sent en sécurité.

Ensuite, ce sont également des dispositifs inclusifs ou exclusifs dont nous pouvons observer l’implantation récurrente dans nos espaces publics. Les mobiliers anti-sdf installés afin de permettre la pratique touristique dans un espace propre et attractif sont un parfait exemple. On voit à contrario des fresques murales qui viennent tapisser les façades de certains quartiers populaires dans le but d’attirer les populations.

Enfin, ce sont tout simplement de nouvelles règles qui viennent contrôler les comportements des uns et des autres. C’est le cas de ces petits panneaux qui interdisent l’usage de certaines pelouses, qui menacent d’amende celui qui laissera les déjections de son chien dans la rue etc. (Gasnier, 2000).

Nous ajoutons à cela, un processus de privatisation émergente de l’espace public qui, de premier abord, semble être porteur d’une forme de réappropriation de l’espace public et donc plutôt bénéfique. En effet, on voit de nombreuses rues abandonner le stationnement bilatéral, pour adopter une nouvelle apparence par les nombreuses terrasses qui s’y logent. Ce sont de véritable espace de chalandises, toujours plus attractifs pour le consommateur, générant l’attrait pour de nouveaux lieux de fréquentation (Gasnier, 2006).

---

<sup>22</sup> Chercheure associée au laboratoire LATTS (Laboratoire Technique Territoire et Société), Paris

<sup>23</sup> (Durkheim, 1988 1e éd.,1895 ; Delaunay, 2018, p.37).



Nous évoquions précédemment une importance forte donnée à la gestion des flux de mobilité de la ville. L'aménagement de nos espaces publics, qui est proposé aujourd'hui, permet effectivement de gérer la surabondance de flux quel qu'ils soient. En effet, les moyens de locomotion se sont diversifiés, et les voiries voitures ont laissé place à des voiries multimodales. Or, pour que le trafic s'écoule le plus rapidement et sans trop d'accrochage, les aménageurs ont une tendance à séparer les modes de transports en concevant des voies à usages uniques.

Ainsi, lors d'opérations de rénovations urbaines, nous pouvons observer l'élargissement des voies, passant d'une dizaine de mètres à parfois 25 mètres, dans le but que chaque usager puisse évoluer dans son trajet sans obstacle, le plus rapidement possible.

Ce phénomène que Rachel Thomas, chercheuse CNRS au laboratoire CRESSON, nomme **l'aseptisation des espaces publics** permet donc certes une meilleure liaison entre les points de la ville mais il vient aussi décourager les mouvements de groupes organisés.<sup>24</sup>

Nous observons donc une mise à distance des corps dans l'espace et une limite dans les rapports de tactilité avec l'environnement et autrui.<sup>25</sup>

Cette mise à distance des corps et donc des êtres humains de manière plus générale, ne peut-elle pas générer une forme de pacification, au sens d'un apaisement des différends entre individus dans l'espace public.

### c. De quel espace public parlons-nous ?

Ces différentes tendances dans les conceptions de l'aménagement des espaces publics urbains amènent une forme de pacification de ceux-ci. En effet, s'il est bien question de l'aménagement des espaces publics, au sens spatial et physique, on observe bien un impact sur l'espace public en tant que lieu de débat politique.

Si les espaces publics ne sont plus générateurs de rencontres, que leurs aménagements séparent les Hommes, exclus des populations ou laissent voir uniquement ce qui en est beau, alors nous nous questionnons leur capacité à être ces "agoras du peuple."

Ces doutes sont renforcés par les événements politiques récents. En effet, si le mouvement des gilets jaunes s'est bien exprimé dans l'espace public, ce n'est pas au cœur de places, de rues ou de parcs que les gilets jaunes se sont retrouvés. En effet, le choix du rond-point comme espace de manifestation, a certes été gage d'une motivation première de révolte contre la hausse du prix du carburant. Mais elle illustre également que c'est au croisement des flux, là où les gens sont obligés de se croiser, que naissent les meilleures opportunités pour débattre ensemble.

---

<sup>24</sup> Rachel Thomas, Suzel Balez, Gabriel Bérubé, Aurore Bonnet. L'aseptisation des ambiances piétonnes au XXI<sup>e</sup> siècle, entre passivité et plasticité des corps en marche. [Rapport de recherche] 78, CRESSON. 2010, pp.15.

<sup>25</sup> Rachel Thomas, Suzel Balez, Gabriel Bérubé, Aurore Bonnet. L'aseptisation des ambiances piétonnes au XXI<sup>e</sup> siècle, entre passivité et plasticité des corps en marche. [Rapport de recherche] 78, CRESSON. 2010, pp.18.

Si dans cet état de l'art, nous avons trouvé un cadre principalement théorique pour nourrir nos questionnements, nous avons cependant peu trouvé de travaux empiriques qui relatent de l'expérience sensible de ces espaces.

De plus, si ces effets sont identifiés sur les espaces publics de manière générale, il nous semble que les aires de jeux montrent de fortes similarités sur le processus de suréthétisation. Et nous nous demandons dès lors, si l'on peut relever les mêmes impacts socio-politiques dans l'expérience sensibles des enfants.

Ces questionnements nous amènent à mobiliser un deuxième corpus, cette fois-ci plutôt sur l'évolution des aménagements de jeux pour enfants afin de voir si nous pouvons rendre compte de ce même phénomène.

# Chapitre 2

Les aires de jeux.

Illustration du phénomène de suréthétisation de l'espace public



Figure 2 : Chapitre 2. Les aires de jeux. Illustration du phénomène de suréthétisation de l'espace public. Réalisation personnelle. 2019

## a. Territoire de jeux au prisme des années 70

Nous voyons se concentrer aujourd'hui, au cœur d'aires de jeux, des structures très colorées, arborant des matières parfois très travaillées pour le confort de l'enfant. Ce sont parfois des parcours entiers réfléchis afin que l'enfant soit guidé dans un cheminement presque paysagé. De quoi offrir des expériences récréatives et enchanteuses aux enfants qui utiliseraient ces aménagements spécialement conçus pour eux.

Cependant, nous nous posons une question au sujet de ces aménagements. **Si les espaces publics de manière générale tendent à voir leur dimension politique être régulée, voir effacée par le phénomène de suréthétisation, qu'en est-il de l'expérience qu'offre les aires de jeux aux enfants ?**

Nous pouvons d'ores et déjà avancer que si les espaces publics tendent à s'uniformiser, se normaliser, s'aseptiser, les aires de jeux qui sont aujourd'hui le principal (voir le seul) aménagement en ville conçu pour les enfants, subit les mêmes tendances.

Sans vouloir effectuer une comparaison qui favoriserait les aménagements d'antan, il nous semble important de revenir sur l'évolution de l'expérience du jeu dans la ville. Pour ce faire, nous nous appuyons de l'ouvrage de Vincent Romagny "Anthologie aires de jeux d'artistes" paru en 2010 aux éditions Infolio et de "Children's Play Spaces" de Marguerite Rouard et Jacques Simon paru en 1977 aux éditions The overlook Press.

C'est au cours du 20ème siècle et plus particulièrement en 1959, que la Déclaration des Droits de l'Enfant, sanctionne pour la première fois les institutions qui ne mettraient pas à disposition des aires de jeux spécifiques aux enfants : *"L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers des fins visées par l'éducation."*<sup>26</sup>

Dès lors, on sent déjà un paradoxe dans la formulation même du décret. D'un côté il valorise le jeu comme civilisateur et nécessaire pour l'enfant. De l'autre, il le rationalise et laisse penser qu'il doit être organisé selon une visée éducative consentie par l'adulte. C'est ainsi que la modernité a mis à disposition des enfants, de véritables terrains de jeux dans lesquels ils pouvaient exercer leurs pratiques du jeu mais également les modes de pouvoirs et les conceptions de la citoyenneté et du soi (Romagny, 2010).

C'est ainsi qu'apparaissent les grandes toiles d'araignées, les toboggans géants, les sculptures-jeux, les murs d'escalades etc.

---

<sup>26</sup> Déclaration des droits de l'Enfant, Principe 7, Résolution 1386 ( XIV) de l'Assemblée Générale, UN doc A/4354, 1959

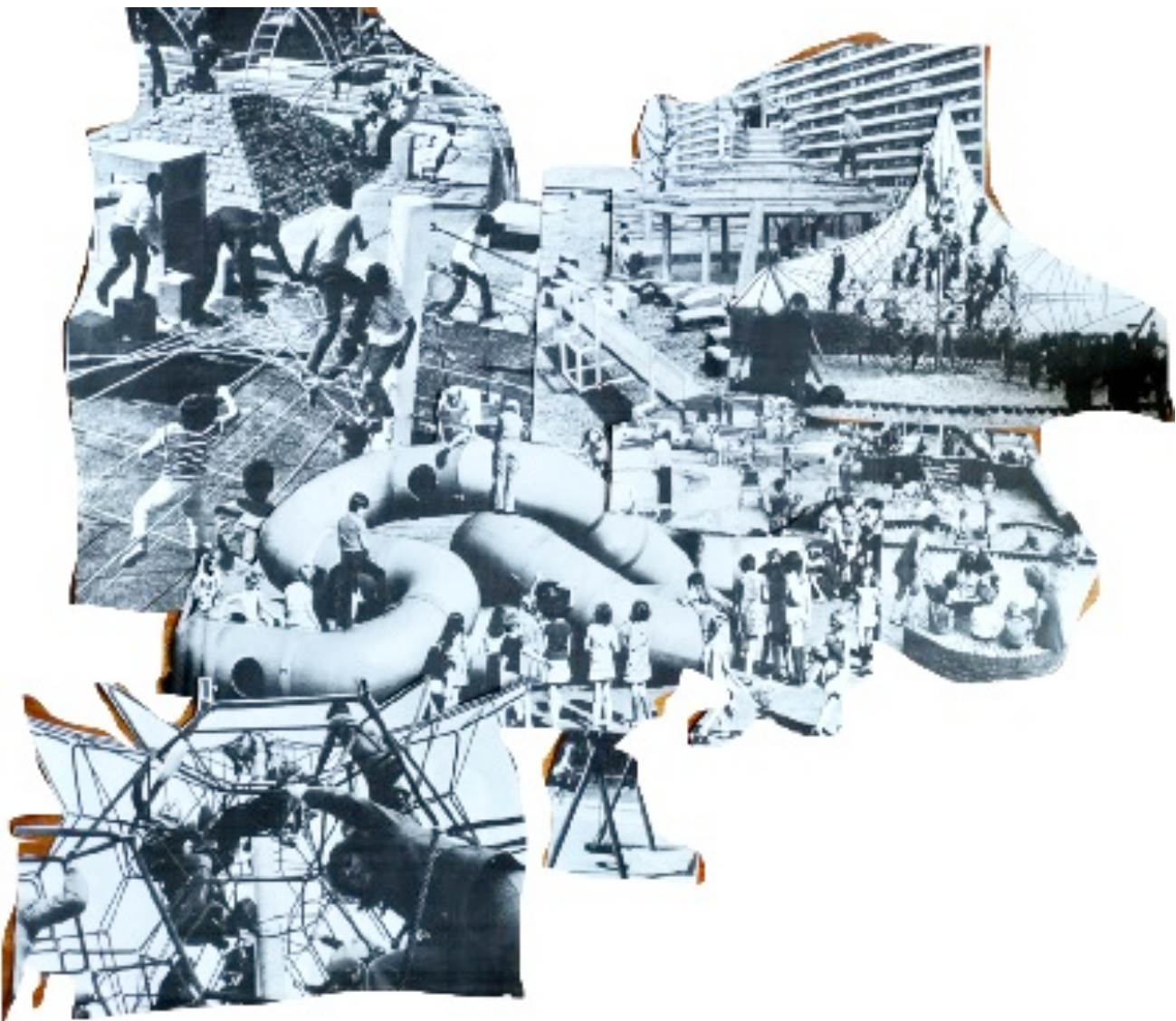


Figure 3 : Les aires de jeux des années 70. Réalisation personnelle à partir d'illustrations du livre « Children's play spaces » de Marguerite Rouard et Jacques Simon, en 1977 . 2019

## b. Vers une normalisation des espaces récréatifs.

Si nous faisons un bref retour dans le passé, nous remarquons que dans les années 1980, un certain nombre d'accidents ont été recensés liés à la dégradation et au mauvais entretien des structures de jeux. Ainsi de nombreuses collectivités ont été menées en justice et ont souhaité par la suite prendre des mesures pour se couvrir en termes de responsabilité.

Dès lors, on observe une forme de généralisation des discours sécuritaires qui suscite chez les collectivités, une réelle volonté de contrôle des pratiques enfantines dans le but d'anticiper des formes de dangers.

Un certain nombre de décret sont entré en vigueur à l'échelle de l'europe, et se sont appliqué sur les aménagements. Un article<sup>27</sup> sur Le Moniteur relate des principaux décrets :

*“ Les dispositions relatives aux aires de jeux relèvent du cadre réglementaire défini par :*

- *le décret n° 94-699 du 10 août 1994 portant sur les exigences de sécurité relatives aux aires collectives de jeux ;*
- *le décret n° 96-1 136 du 18 décembre 1996 afférent aux prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux ;*
- *la norme NF EN 1 176-1 (2008), parties 1 à 7 et 10 et 11, relative aux exigences de sécurité des équipements des aires de jeux ;*
- *la norme NF EN 1 177 (2008) relative à la méthode d'essai pour les revêtements de surface d'aires de jeux absorbant l'impact ;*
- *toutes normes et règlements afférents aux matériaux et modes constructifs envisagés par les candidats.”*

C'est ainsi que de terrains vagues complètement ouverts, nous sommes petit à petit passé à des aires bien définies, la plupart du temps clôturées par des barrières ou en tout cas délimitées par des changements de texture du sol. Avec bien souvent des bancs situés à côtés pour que l'enfant reste sous le regard des parents.

L'enfant est donc relégué dans un espace qui lui est “adapté” mais qui est avant tout finalement adapté au contrôle de l'adulte qui l'encadre. Nous constatons de manière très rationnelle que les surfaces de jeux qui faisaient aux alentours de 800m<sup>2</sup> au début des années 1980, sont passées à moins de 300m<sup>2</sup> dans les années 2000.<sup>28</sup>

Cette réduction des espaces de jeux, donnent naissance à une séparation des usages et nous pose la question de la cohabitation des pratiques différentes des enfants. En effet qu'en est-il de la possibilité de jouer au ballon où à cache-cache sans gêner celui qui joue à la marelle ou aux billes ? Cela donne-t-il naissance à des auto régulation de comportements chez l'enfant ?

---

<sup>27</sup> C. Véran, M. Guislain. Equipement des villes Aires de jeux : les atouts du sur-mesure. 2008. (En ligne).  
Lemoniteur.fr

<sup>28</sup> Bird, W. 2007. Natural Thinking : Investigating the Links between the Natural Environment, Biodiversity and Mental Health, Bedfordshire, Royal Society for the protection of birds.

Cette forme d'étanchéification des usages de l'aire de jeux, n'est pas la seule observable. En effet, on remarque également une tendance à l'uniformisation esthétique de celles-ci.

Afin d'illustrer cette tendance, nous prendrons le cas ici du quartier de la Grande Borne à Grigny, que Fanny Delaunay a pu mettre en avant dans son travail doctoral<sup>29</sup>. Ce quartier de Grigny, conçu par l'architecte Émile Aillaud est une illustration des utopies architecturales, urbaines et sociales de l'époque, "Changer la ville pour changer la vie". Pensé pour accueillir 3600 logements, il devait relever l'enjeu de construire "les grands ensembles autrement"<sup>30</sup> et c'est dans ce but, que l'architecte a souhaité s'appuyer sur l'enfant pour concevoir un véritable quartier récréatif. Nous relevons dans le travail d'analyse de ce quartier par Fanny Delaunay, un certain nombre d'aménagements, pensés comme supports d'imagination pour les enfants.

Tout d'abord cette grande plaine de 4000m<sup>2</sup>, affranchi de toute contrainte spatiale, présentée sur ces photographies prises par l'auteure.



Figure 4 : La plaine centrale. F. Delaunay, 2016 In Fanny Delaunay – « Usages des espaces récréatifs : quand l'enfant questionne les normes de production de l'espace public. Le cas du quartier Villette à Aubervilliers (93) et de la Grande Borne à Grigny (91) » - Thèse UPE – 2018.

Ensuite, ce ne sont pas des structures de jeux qui ont été disposées dans l'ensemble du quartier mais de véritables sculptures artistiques aux dimensions parfois géantes. L'auteure de la thèse s'est attachée à les recenser dans une cartographie du quartier,

---

<sup>29</sup> Fanny Delaunay – « Usages des espaces récréatifs : quand l'enfant questionne les normes de production de l'espace public. Le cas du quartier Villette à Aubervilliers (93) et de la Grande Borne à Grigny (91) » - Thèse UPE – 2018.

<sup>30</sup> Fanny Delaunay – « Usages des espaces récréatifs : quand l'enfant questionne les normes de production de l'espace public. Le cas du quartier Villette à Aubervilliers (93) et de la Grande Borne à Grigny (91) » - Thèse UPE – 2018.

présentée ci-dessous mais également dans une monographie photographique, présentée ci-après.

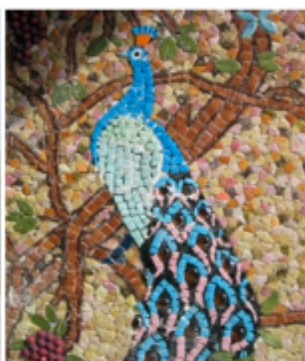
**Le plan d'ensemble de la Grande Borne à la livraison**



**Référencement des œuvres d'art de la Grande Borne, PLU ville de Grigny, 2011.**

Figure 5 : Le plan d'ensemble de la Grande Borne, F. Delaunay, 2016 In Fanny Delaunay – « Usages des espaces récréatifs : quand l'enfant questionne les normes de production de l'espace public. Le cas du quartier Villette à Aubervilliers (93) et de la Grande Borne à Grigny (91) » - Thèse UPE – 2018.





Place aux Herbes et les pots de tabac – Ville haute



Le pont de l'obélisque – Secteur de l'Obélisque



Les patios et les fruits – Ville basse



Le méridien – Secteur du Méridien

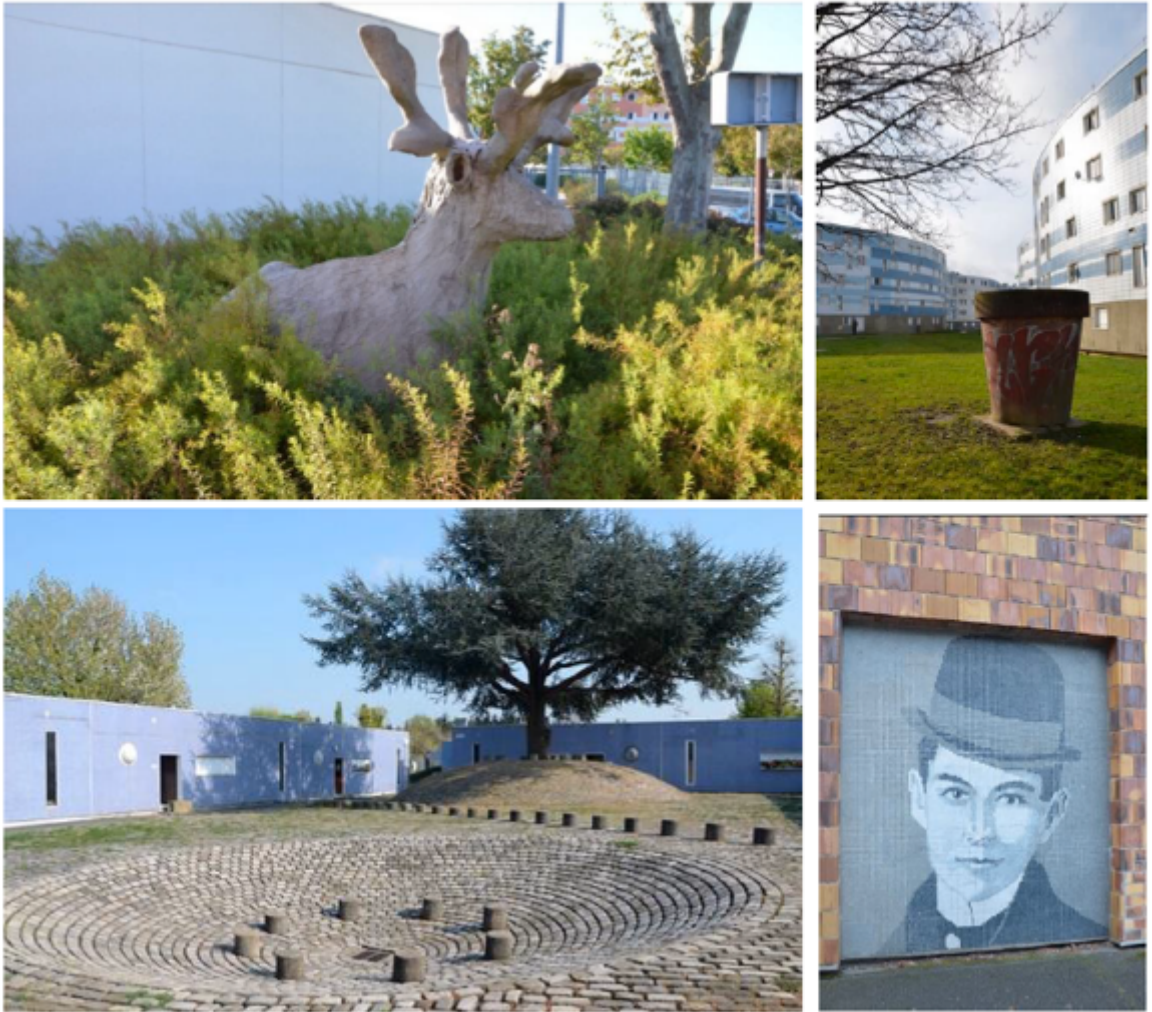


Figure 6 : La Grande borne, une cité de peintres autant que d'architectes, F. Renault, 2014, In Fanny Delaunay – « Usages des espaces récréatifs : quand l'enfant questionne les normes de production de l'espace public. Le cas du quartier Villette à Aubervilliers (93) et de la Grande Borne à Grigny (91) » - Thèse UPE – 2018.

Ce qui nous intéresse particulièrement dans ce travail d'étude du quartier, c'est de constater l'évolution de la gestion de ces œuvres d'arts par les collectivités.

Force est de constater qu'elles ont subi une forme de lissage de leurs textures, et de mise en sécurité de manière générale. Ainsi l'auteure fait état de l'ensevelissement des hippopotames du marigot par du sable, de la transformation du château fort en jardinière géante ou encore du lissage des écailles du serpent géant. Ces transformations ont toutes pour motif, de venir faire coller ces méga structures, aux normes et "*configurations récréatives*" sécuritaires.<sup>31</sup>

Ainsi, cette manière de penser la remise en état des structures récréatives n'est autre que l'apparition d'une forme d'industrialisation des aires de jeux (Delaunay, 2018). Industrialisation qui, au même titre que nous sommes passés de l'espace de jeux à l'aire de jeux, nous fait basculer de cette dernière, à une aire de jouets.

Fanny Delaunay, évoque l'installation d'un nouveau mobilier pour enfants dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier de la Grande Borne, possédant des tranches d'âge préconisées, avec une certaine distance de sécurité entre chaque, et des textures relativement similaires d'un mobilier à l'autre. Un revêtement du sol limitant les douleurs lors des chutes, une visibilité sur l'ensemble de l'aire de jeux.

Nous faisons état de fortes similarités dans bon nombre d'aire de jeux à Grenoble. Nous ajoutons à cela, les nombreux panneaux de règles qui sont venus s'implanter directement sur les mobiliers ou à proximité. Ci-dessous trois exemples dans trois aires de jeux différentes.



---

<sup>31</sup> Fanny Delaunay. " Des sculptures récréatives des années 1970 aux aires de jeux contemporaines à la Grande Borne : jouer n'est pas joué", *Enfances Familles Générations* (En ligne), 30, 2018. (Pp.18)



Figure 7 : Aires de jeux grenobloise et panneaux de règles. Réalisation personnelle. 2019

Nous pouvons rapprocher cette forme d'industrialisation des aires de jeux, de l'industrialisation plus générale du mobilier dans les espaces publics. En effet, Sonia Curnier, dans son travail doctoral<sup>32</sup>, propose une analyse de plusieurs places et mets en évidence des similarités dans les aménagements. Elle illustre son propos par l'analyse de ces trois places : la Turbinenplatz, la Place Simon-Goulart et la Place de la République qui contiennent toutes les trois, un mobilier aux allures franchement similaires.

<sup>32</sup> Curnier, Sonia. « Espace public comme objet per se ? Une analyse critique de la conception contemporaine. », s. d.2018



Figure 8 : Turbineplatz, place Simon-goulart, Place de la république, S. Curnier, 2018, In Curnier, Sonia. Espace public comme objet per se ? Une analyse critique de la conception contemporaine. s. d.2018

Si nous pensons que l'industrialisation du mobilier et plus particulièrement des aménagements des aires de jeux est générée par un contrôle social et sécuritaire des enfants, il nous semble finalement que cela génère une forme de mise à distance des enfants avec leur environnement urbain. Et cela nous amène à questionner l'importance de l'expérience du monde environnant dans le développement de l'enfant.

### c. Le jeu comme expérience de l'environnement des enfants.

De nombreux auteurs dans le domaine des sciences humaines et sociales ont pu aborder l'importance de l'environnement physique dans le développement cognitif de l'enfant. Et pourquoi la perception de son environnement (et plus particulièrement des espaces publics urbains) que nous cherchons à étudier, est représentative du lien que l'enfant entretient avec celui-ci.

Si l'on se penche du côté de la psychologie sociale, on voit que des auteurs comme Jean Piaget, biologiste, psychologue et épistémologue suisse, comme Wallon, ou encore comme Vygotsky, pédagogue et psychologue biélorusse, ont fait un gros travail au début du 20<sup>e</sup> siècle, autour de la question de l'environnement social, mais très peu autour de l'environnement physique de l'enfant.

Des auteurs plus contemporains font aujourd'hui le point sur le besoin fondamental de l'expérience du jeu dans l'apprentissage du monde environnant pour l'enfant. En effet, l'enfant à travers le jeu, "*vient interroger, par simulation, le monde des adultes et tester différentes réponses*"<sup>33</sup>. C'est par le biais de l'imitation comme le soulignait Henry Wallon, cité précédemment, que l'enfant va venir s'approprier et développer une réflexion sur ce qu'il a vu ou entendu. Si l'on examine les changements qui s'opèrent lors de l'acquisition du langage chez l'enfant, on peut constater qu'en parallèle se développe une nouvelle acquisition : celle de la représentation. Le langage permet à l'enfant certes d'exprimer une partie de ses représentations mais c'est bien le jeu symbolique ou d'imagination, qui lui permet de représenter un système de signifiants qui lui sont propres et motivés (Piaget, 1964). Fanny Delaunay, précédemment citée, affirme que l'expérience du jeu permet de dessiner une manière d'être ensemble chez l'enfant, au sens qu'elle illustre aussi bien les interactions sociales mais également les interactions avec l'environnement.<sup>34</sup>

Ainsi, nous ne remettons pas en question la volonté pour les concepteurs et les collectivités de permettre l'expérience du jeu. En effet nous constatons que l'aménagement urbain centre même plutôt ses pratiques de conceptions et de réalisations à destination de l'enfant, principalement sur ces aires. Cependant nous avons évoqué la volonté de contrôle social de l'individu dans un espace sur esthétisé

---

<sup>33</sup> Noschis Kaj, " La ville, un terrain de jeu pour l'enfant", *Enfances & Psy*, 2006/4 (n°33), (pp. 1)

<sup>34</sup> Delaunay, Fanny. " Le Jeu comme dispositif participatif a posteriori à l'aménagement urbain pour les enfants ? " *L'urbanisme, l'architecture et le jeu*. Presses universitaires de Rennes. 2019

et nous comprenons qu'il en est de même pour l'enfant, qui se voit donc cantonner à jouer d'une certaine manière et dans un espace qui lui est uniquement destiné.

Nous souhaitons par le biais d'un troisième corpus, faire un état de l'art sur la position de l'enfant dans le monde urbain, au regard des sciences humaines et sociales. Celui-ci nous permettant de comprendre si d'une part, les pratiques urbaines de l'enfant ont toujours été encadrées mais également pour comprendre si les travaux empiriques ont pu relater de l'expérience du jeu dans un contexte spatial surréthétisé.

# Chapitre 3

L'enfant et le monde urbain au regard des sciences humaines et sociales



Figure 9 : Chapitre 3. L'enfant et le monde urbain au regard des sciences humaines et sociales. Réalisation personnelle. 2019



### a. De l'enfant au cœur des préoccupations urbaines aux « jeunes » qui dérangent.

Nous avons pu constater un engouement des concepteurs pour les aires de jeux dès lors que la Déclaration des droits de l'enfant a placé l'accès au jeu comme un droit. Nous avons pu voir comment dans le contexte de reconstruction d'après-guerre, certains quartiers sont devenus des territoires de jeux. Dans les pratiques contemporaines, nous avons pu observer des structures de jeux de plus en plus travaillées d'un point de vue esthétique et sensoriel, une signalétique mobilisée pour assurer leur sécurité. L'espace public peut-être parfois complètement modulé pour l'usage des enfants. Au-delà des aménagements, c'est aussi toute une médiation que l'on a vu émerger, ayant pour but la sensibilisation des publics en général et plus récemment des enfants à leur milieu de vie.<sup>35</sup> Il ne s'agit donc pas pour nous de questionner l'importance de la place de l'enfant dans la ville, ou de leur prise en compte dans les décisions d'aménagement public, de nombreux travaux en font déjà l'état. En revanche, il nous paraît important de revenir sur l'évolution de la place qu'on lui accorde au cœur des travaux scientifiques.

Après la seconde-guerre mondiale, on assiste à un intérêt émergent dans la littérature pour l'enfant et sa place dans la ville. Des ouvrages comme "The child in the city" de Colin Ward ou "Children's Play Spaces" de Marguerite Rouard et Jacques Simon tous deux parus en 1977, font état de la place des enfants dans la ville. Ils évoquent non seulement les usages ou détournements d'usages que les enfants font de l'aménagement urbain mais aussi de la cohabitation voiture/enfants, de l'expérience du jeu, de la place des filles dans l'espace public, où encore de l'école en plein air. Ce qui est particulièrement intéressant dans les travaux de recherches de cette période, c'est qu'ils se basent beaucoup sur des témoignages d'enfants, et donc relate d'une certaine forme de représentations sensibles et vécues. Ils permettent d'interroger *"les transformations urbaines sur le développement de l'enfant et les représentations de l'espace de ces derniers."*<sup>36</sup>

Dans les années 80/90, les sujets de recherche se détournent de l'enfant pour se tourner plutôt vers le "jeune de banlieue". Et c'est donc au travers des différentes problématiques que dans la recherche, on questionne sa place dans les espaces publics (Dubet, 1987 ; Lepoutre, 1987 ; Lapeyronnie, 1992 ; Kokoreff, 1994 ; Beaud, et al., 2002). On commence à vouloir contrôler ses pratiques, à limiter son apparition dehors dans le but de minimiser les comportements de délinquances. Petit à petit, les écoles commencent à se fermer par des systèmes de barrières dissuasives, et

---

<sup>35</sup> Tapie Guy, « Chapitre IV. L'architecture diffusée : les médiateurs », dans : , *La culture architecturale des Français*. sous la direction de Tapie Guy. Paris, Ministère de la Culture - DEPS, « Questions de culture », 2018, p. 153-212. URL : <https://www.cairn.info/la-culture-architecturale-des-francais--9782724621853-page-153.htm>

<sup>36</sup> Delaunay, Fanny. « Usages des espaces récréatifs : quand l'enfant questionne les normes de production de l'espace public ». Paris-Est, 2018. pp. 16

l'on voit apparaître une littérature concentrée principalement sur l'inclusion et l'exclusion du jeune.

## **b. Nouveaux angles d'approches au croisement des disciplines**

Aujourd'hui, on observe un regain d'intérêt pour l'enfant, qui provient certainement des mouvements écologiques et plus particulièrement des questions de santé publique (Delaunay, 2018). En effet, des sujets sur la pollution, le trafic routier ou encore la propreté en ville viennent questionner l'enfant au même titre que l'adulte qui considéré comme un piéton, est usager de la ville.

On voit apparaître des champs de recherches au croisement des disciplines tels que l'Anthropologie (Delalande, 2006 ; Zotian 2016) où est notamment questionnée l'appropriation des cours de récréation par les enfants. Il en ressort par exemple que l'appropriation de la cour se fait en fonction *« du type de jeu pratiqué (les joueurs de football occupent le centre) se combinent le critère sexué (filles et garçons ont leurs lieux privilégiés distincts), mais aussi celui de l'âge (les « anciens » ont conquis les points stratégiques : le toboggan, le banc) »*<sup>37</sup> Ceci nous amène à réfléchir si l'on peut remarquer les mêmes phénomènes dans les aires de jeux.

La Géographie sociale aborde à travers le travail d'Authier et Lehman-Frisch, l'habiter pour des enfants dans des quartiers gentrifiés de Paris, en approchant plutôt la question de l'intégration.<sup>38</sup> C'est un sujet qui peut toucher notre enquête, puisque nous verrons par la suite, qu'un de nos terrains d'étude est situé dans un quartier en pleine transition et que nous pourrions y déceler des formes d'inclusion et d'exclusion.

Nous avons évoqué l'importance du contexte social dans le développement des enfants, aux vues des travaux de la psychologie sociale du 20ème siècle. La Psychologie environnementale et notamment les travaux de Depeau et Ramadier, viennent compléter ce champ en apportant la dimension environnementale. Ils sont également moteurs dans la recherche empirique d'outils d'enquête auprès des enfants et nous nous en inspirerons dans notre méthodologie dont nous ferons part en chapitre 4.

La sociologie urbaine a permis d'ouvrir les connaissances théoriques sur les pratiques urbaines des enfants. Clément Rivière a pu notamment dans son travail

---

<sup>37</sup> Delalande Julie, « La cour d'école. Un espace à conquérir par les enfants », *Enfances & Psy*, 2006/4 (no 33), p. 15-19. DOI : 10.3917/ep.033.0015. URL : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2006-4-page-15.htm>

<sup>38</sup> Authier Jean-Yves, Lehman-Frisch Sonia, « Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés à Paris et à San Francisco », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012/5 (n° 195), p. 58-73. DOI : 10.3917/arss.195.0058. URL : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2012-5-page-58.htm>

doctoral soutenu en 2014, présenter une “*Approche compréhensive de l’encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale (Paris-Milan)*”.

Les champs de l’urbanisme (Cumier, 2014 ; Delaunay, 2018) et de l’architecture (Weber, 2015 ; Amamou, en cours) viennent également questionner non seulement la place et l’intérêt que l’adulte porte à l’enfant dans la ville, mais également la nature même des espaces qui lui sont destinés.

Ce qu’il ressort finalement de cette littérature couvrant notre ère contemporaine de recherche, n’est autre “ *qu’une mise en regard des enjeux de l’inattention à l’égard de cet individu dont urbanistes, architectes, scientifiques, éducateurs, élus et parents, ont oubliés qu’il s’agit également d’un usager de la ville.*”<sup>39</sup> Cependant, nous observons que l’attrait pour les enfants dans la recherche est plutôt tournée vers des questions de pratiques générale de la ville, de comportements des enfants dans l’espace et de mobilité.

De cet état de l’art non exhaustif, nous présentons que si les projecteurs sont tournés sur les enfants, ce sont bien souvent à base de données recueillies auprès d’adultes que les hypothèses se forment. Ou du moins, si ces données ne sont pas toujours recueillies auprès d’adultes, elles émanent d’observations et donc d’une vision plutôt adulte-centrique. Ce qui nous amène à questionner les outils d’enquête utilisé pour récolter des données provenant des enfants.

### **c. Un manque dans la recherche d’outils méthodologiques.**

Nous avons vu qu’un des grands enjeux de la recherche sur les enfants est la question des outils méthodologiques. Certains chercheurs ont consacré une partie de leur travail en ce sens, et l’on voit que la médiation joue un rôle important aussi.

Nous proposons de regarder deux dispositifs d’enquête, afin d’en comprendre le fonctionnement et de voir comment ils pourraient nous aider dans la mise en place de notre enquête.

#### Le Jeu de Reconstruction Spatial

Sandrine Dépeau, chargée de recherches (CR1) Psychologie environnementale - UMR CNRS 6590 ESO « espaces et société”/ Université Rennes 2 et Thierry Ramadier, Directeur de Recherche CNRS en psychologie et Chercheur associé au Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD) à l’Université Laval, Québec, Canada ont dans le cadre d’une recherche empirique portant sur “ le développement des pratiques urbaines au cours de l’enfance et l’apport de nouvelles technologies dans l’analyse spatiale de la mobilité et de l’usage des

---

<sup>39</sup> Delaunay, Fanny. « Usages des espaces récréatifs : quand l’enfant questionne les normes de production de l’espace public ». Paris-Est, 2018. pp. 16

espaces publics au cours de l'enfance", en 2010, proposé le "Jeu de Reconstruction Spatiale" pour les enfants. Le JRS est composé d'un plateau et de huit pièces légendées, toutes servant à l'illustration d'éléments du paysage. À l'aide de matériel les enfants, ont dû recomposer " les endroits où ils allaient habituellement".



Figure 10 : JRS. S. Dépeau & T. Ramadier, 2010 In [aggiornamento.hypotheses.org](http://aggiornamento.hypotheses.org)

Le dispositif utilise des formes standards et au nombre de huit, puisque des recherches sur les capacités cognitives montrent que 8 est le chiffre des possibilités de mémorisation maximal pour un individu. Les fils représentent les différents types de déplacement, les petits cubes sont plutôt de l'ordre des bâtiments et les aplats rectangulaires représentent des quartiers ou des zones.

Si ce dispositif nous semble être pertinent pour évoquer les pratiques des enfants sur une échelle large de la ville, nous avons souhaité le tester avant de le choisir comme outil d'enquête. Il semble que pour le cas de notre recherche, les données recueillies avec, peuvent manquer de précisions et notamment de données sensibles pour questionner les prises au cœur des aires de jeux.

## La carte mentale

Nous disposons également de la célèbre méthode de la carte mentale de Kevin Lynch, architecte et urbaniste américain qui a rédigé le livre " L'image de la cité" en 1960. Cet ouvrage fait état d'une "approche empirique de la question de la représentation mentale que les citoyens se font de leur ville à travers une méthodologie d'enquête et surtout un système cartographique permettant de recomposer cette image mentale."<sup>40</sup>

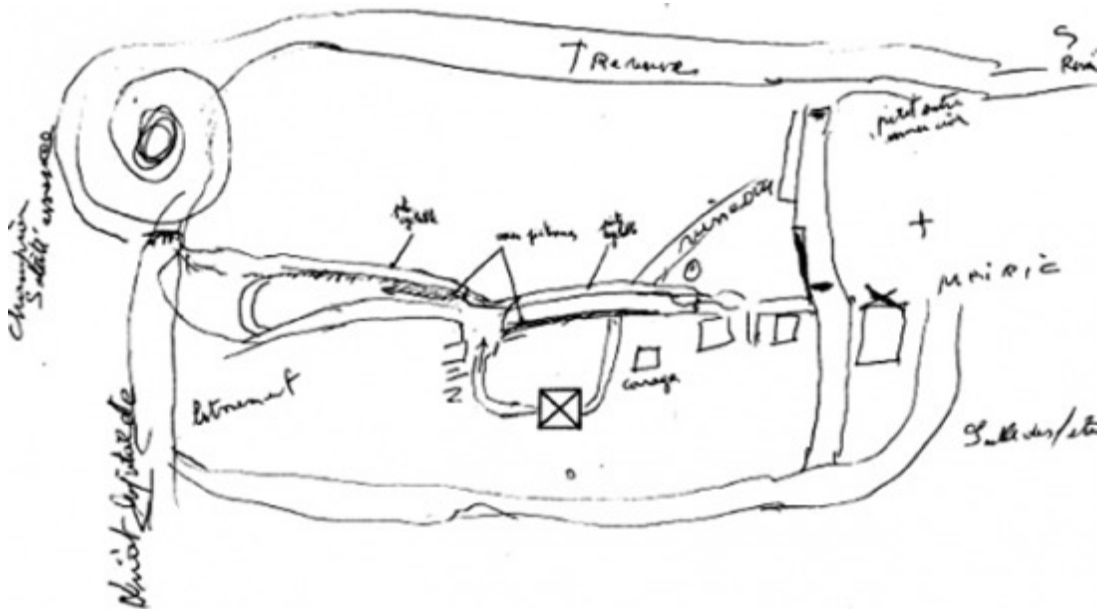


Figure 11 : Auto Electrical Wiring Diagram, Lynch, 1960 In Orillard Clément. Kevin Lynch et l'innovation dans les syst. mes de visualisation urbaine., *Communication & langages*, 2014/2 (N° 180), p. 63-77.

<sup>40</sup> Orillard Clément, « Kevin Lynch et l'innovation dans les systèmes de visualisation urbaine », *Communication & langages*, 2014/2 (N° 180), p. 63-77. URL : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2014-2-page-63.htm>

Si cette méthode d'enquête nous semble bien convenir à un public adulte, nous pensons que pour des enfants, la méthode de représentation doit être simplifiée. En effet, Lynch a développé une légende de représentation avec pour éléments : les quartiers, les nœuds, les points de repère et les voies. Ce qui nous semble être peu porteur d'un imaginaire pour les enfants, et nous avons vu que cela est plus stimulant pour eux.

A travers cet état de l'art succinct sur les outils méthodologiques qui nous paraissent le plus proche de notre approche, nous constatons qu'un travail empirique est encore à mener dans ce domaine.

Nous proposons dans le prochain chapitre, d'aborder nos axes de recherches, nés au croisement des trois corpus que nous venons d'arpenter. Nous aborderons également notre problématique générale, puis les outils et terrains qui seront support de notre enquête.

# Chapitre 4

Enquête empirique sur des aires de jeux à Grenoble

Ainsi, le premier chapitre relatant du processus de suréthétisation des espaces publics nous amène un certain nombre de question, notamment sur les expériences sensibles que nous, citoyens, pouvons faire de ces espaces uniformes, normalisés, aseptisés et pacifiés. Au-delà de ça, nous pouvons nous interroger sur la nature de la dimensions politique de ces espaces publics.

Les aires de jeux pour enfants, nous semble aux vues de l'état de l'art que nous avons dans le second chapitre, représentative de ce processus de suréthétisation. Nous y voyons les mêmes tendances à l'uniformisation, la normalisation, l'aseptisation et la pacification se profiler dans les aménagements depuis les années 80. Dès lors, ce sont les expériences sensibles des enfants, que nous souhaitons interroger, et principalement l'expérience du jeu. Celui-ci étant un élément moteur de développement cognitif des enfants, au même titre que le langage, comme nous l'avons fait remarquer dans le chapitre 2. Nous nous questionnons sur une possibilité réelle de jouer dans des espaces contraints, de ce qui est vécu comme attractif pour les enfants dans ces aires de jeux. Le jeu étant également un moyen de transmettre ses représentations du monde pour les enfants, nous pouvons nous demander quelle est la représentation pour les enfants, de ces aires de jeux et plus généralement du monde urbain.

Enfin, aux vues des outils méthodologiques jusqu'à présent mobilisés pour mener des études empiriques auprès d'enfants, nous interrogeons la pertinence de ces outils dans le cas de notre recherche, tant dans l'adaptabilité des enfants que dans la qualité des données qu'ils nous permettraient de recueillir.

Nous mènerons donc notre enquête de sorte à répondre à ces différentes questions que nous organisons sous forme d'axes de recherche que voici.



**Comment les aires de jeux sont-elles vécues et expérimentées par les enfants ? Quels sont leur rapport sensibles<sup>41</sup> et sensoriels<sup>42</sup> aux prises<sup>43</sup> de l'espace ? Quelle est la nature de ces prises (sociale, matérielle, spatiale etc.) ?**

**Quelle place les aires de jeux<sup>44</sup> occupent elles dans la pratique du monde urbain<sup>45</sup> chez les enfants ? Que raconte le jeu sur la représentation<sup>46</sup> de leur territoire<sup>47</sup> de vie ?**

**Quels outils<sup>48</sup> / dispositifs<sup>49</sup> peuvent être mis en place pour recueillir une représentation sensible de l'expérience<sup>50</sup> du jeu par les enfants ?**

---

<sup>41</sup> Terme polysémique dont nous retiendrons, une définition : « *Terme utiliser pour désigner la vie des sensations : Les relations que nous entretenons avec les trois familles de sons, avec les odeurs, les goûts, les perceptions visuelles et tactiles.* » Manola, Théa. « Conditions et apports du paysage multi sensoriel pour une approche sensible de l'urbain : mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables : WGT (Amsterdam), Bo01, Augustenborg (Malmö) ». Université Paris-Est -École doctorale « Ville, Transport, Territoire » Université Paris-Est, 2012.

<sup>42</sup> « *Concerne les sens et les sensations dans leurs aspects physiques et sémantiques.* » Torgue, Henry. « Le musicien, le promeneur et l'urbaniste. La composition de l'espace imaginaire : création artistique, paroles habitantes, ambiances urbaines. » école doctorale 454 Sciences de l'homme, du politique et du territoire, 2011.

<sup>43</sup> Voir encadré ci-après.

<sup>44</sup> « *Activité désintéressée, destinée à faire passer agréablement le temps à celui qui s'y livre. 1. Activité ludique essentielle chez l'enfant, spontanée, libre et gratuite.* » Cntrl

<sup>45</sup> « *Souvent utilisé comme étant l'adjectif forgé à partir du mot latin urbs (ville) et qualifiant tout ce qui s'y passe ou ce qu'elle représente* » (Torgue, 2011).

<sup>46</sup> « *Action de mise en présence et/ou objet de communication, utilisant un langage codifié, et se proposant comme appréhension mentale figurative ou abstraite* » (Torgue, 2011).

<sup>47</sup> « *Un espace enrichi par le sens que les sociétés lui confèrent et sur lequel elles agissent, qu'elles contrôlent et qu'elles construisent.* » Augustin Jean-Pierre. Territoire, espace géographique et espace social : Guy Di Méo, Géographie sociale et territoires. In : *Sud-Ouest européen*, tome 6, 1999. La qualité agro-alimentaire et ses territoires. pp. 96-98.

<sup>48</sup> « *Objet fabriqué, utilisé manuellement, doté d'une forme et de propriétés physiques adaptées à un procès de production déterminé et permettant de transformer l'objet de travail selon un but fixé.* » cntrl

<sup>49</sup> « *Manière dont sont disposées, en vue d'un but précis, les pièces d'un appareil, les parties d'une machine ; p. méton., mécanisme, appareil.* » cntrl

<sup>50</sup> *Fait d'acquérir, volontairement ou non, ou de développer la connaissance des êtres et des choses par leur pratique et par une confrontation plus ou moins longue de soi avec le monde.* » cntrl

## Les prises dans l'espace public : *précision liminaire*

Nous mobilisons ici l'ouvrage d'Isaac Joseph, intitulé « La ville sans qualité », paru aux éditions de l'Aube en 1988.

Nous comprenons que l'auteur navigue entre plusieurs notions dont les définitions s'imbriquent les unes aux autres. C'est ainsi que l'espace public, devient paysage urbain et que le paysage urbain devient chose publique lorsqu'il est « théâtre de l'action, pour le politique et pour le citoyen, l'espace de dispute par excellence, aussi bien pour les différents acteurs du « projet urbain », que pour les citoyens qui en font l'usage et le mettent en vue en organisant leurs propres perspectives, individuelles ou conjointes, leurs rencontres avec cette chose publique. »<sup>51</sup>

Pour que cette « chose publique » puisse être, doit s'exercer, selon l'auteur, une « physiologie du commun »<sup>52</sup>, permise par les cultures urbaines. Il s'agit de « prises », soit d'opportunités sensibles, qui place nous, usagers, comme « détectives, explorant les ressources et le paysage accessible de la ville. » Ces prises « bornent au double-sens du terme, l'expérience urbaine et les intérêts de connaissance du citoyen.<sup>53</sup>

Ces questions nous amènent à nous intégrer dans les travaux de recherches du laboratoire CRESSON, et contribuent, de par la *théorie des ambiances*, à comprendre par l'expérience vécue et les représentations, les pratiques urbaines d'une population sensible.

Notre travail de recherche empirique portera donc à répondre à la problématique plus générale suivante :

### **Quelle expérience sensible font les enfants des aires de jeux urbaines et quelle représentation du monde urbain découle de leur vécu ?**

Il s'agit donc d'interroger le rapport sensible que l'enfant peut avoir avec un espace public urbain qui lui est entièrement destiné tant dans son aménagement que par son statut unique dans la politique publique d'aménagement pour l'enfant.

Nous évoquerons par la suite, les terrains d'étude de la commune grenobloise que nous avons choisis puis les méthodes d'enquêtes propres au public sensible que nous souhaitons étudier.

---

<sup>51</sup> Joseph, I. La ville sans qualité. Éditions de l'Aube. Paris. 1988 pp.6

<sup>52</sup> Joseph, I. La ville sans qualité. Éditions de l'Aube. Paris. 1988 pp.7

<sup>53</sup> Joseph, I. La ville sans qualité. Éditions de l'Aube. Paris. 1988 pp.7

## a. Terrains d'étude : deux aires de jeux à Grenoble

### Le territoire grenoblois

Nous avons choisi comme territoire d'étude, Grenoble. Il est vrai que cela est plus simple d'enquêter dans son lieu de vie pour des questions de proximité et de facilité d'accès au site. Mais c'est également parce que nous avons travaillé durant quatre ans en tant qu'animatrice périscolaire sur deux écoles, et passées de nombreuses vacances en temps qu'animatrice en MJC ou d'agent d'accueil sur le festival l'été Oh' Parc. Ces expériences professionnelles nous permettent d'avoir certes une bonne connaissance du jeune public sur le territoire grenoblois mais également de mieux appréhender le territoire pour mieux l'enquêter.

Si Grenoble possède un passé fort industriel, marqué par le laboratoire urbain et toute la littérature relatant de cette époque, c'est également par une volonté permanente d'innovation et d'initiative, qu'elle s'est réinventée aux fils des années. Aujourd'hui, elle est devenue métropole, aux reines d'une équipe municipale écologiste depuis 2014. Si nous nous tournons du côté du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) élaboré dans le cadre du PLU intercommunale, nous constatons que l'enjeu principal pour la ville est de

*« Penser un développement durable, harmonieux et équilibré de son territoire, par une stratégie d'aménagement assurant la résilience du territoire métropolitain et une vision globale et partagée de l'organisation spatiale de son bassin de vie en faveur de la qualité de vie des habitants. »<sup>54</sup>*

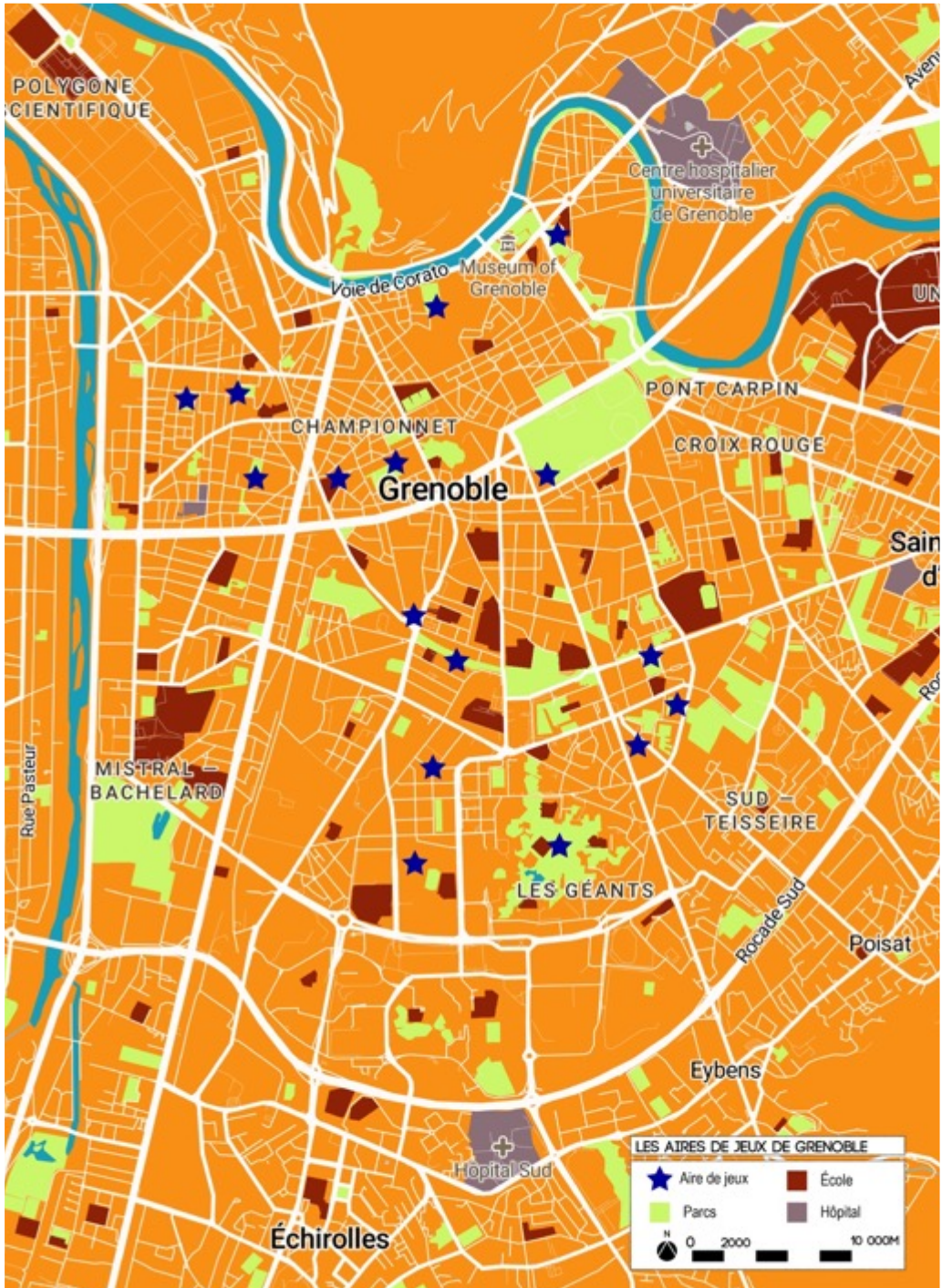
Considéré comme la première brique de l'édifice, le PADD accompagne le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), qui pose les enjeux en termes d'aménagement que le développement durable de la commune nécessite.

C'est dans ce contexte qu'apparaissent des quartiers phares du territoire urbain comme la Caserne de Bonne (éco-quartier 2005-2010) et le quartier Flaubert (futur éco-quartier 2010- *en cours*). Ils sont l'image des questionnements politiques, ainsi que du devenir de la ville. Après avoir élaboré une cartographie<sup>55</sup> des différentes aires de jeux du territoire, nous nous sommes donc rapidement tournés vers ces deux quartiers pour en étudier les leurs.

---

<sup>54</sup> PADD métropole In : PLUi pp.8

<sup>55</sup> Figure 11 : Les aires de jeux de Grenoble. Réalisation personnelle. 2019



Nous avons souhaité, lors de notre sélection de terrains d'étude, choisir des aires de jeux qui répondaient au phénomène de suresthétisation avec notamment l'observation des quatre tendances évoquées en chapitre 1 et plus particulièrement une forte normalisation par les aspects écologique, le caractère contemporain des sites et leurs centralités dans la ville. Nous évoquerons ce processus dans des fiches méthodologiques en annexe, ainsi que leurs histoires. Pour ce faire, nous avons mené un travail de recherche d'archives afin de comprendre ce processus mobilisant des documents des archives municipales de Grenoble, des ressources numériques collectés sur internet, mais aussi des travaux effectués durant nos études. Nous avons porté notre choix sur deux terrains car l'aménageur, la SEM SAGES était le même pour l'un et l'autre et qu'ils ont été aménagés sur deux périodes qui se succèdent. (2005-2010 pour la Caserne de Bonne et 2010-2015 pour le parc Flaubert) Ainsi, nous annoncerons chacun de nos terrains, en présentant leurs particularités propres.

## Le choix des aires de jeux

---

### Les aires de jeux de la Caserne de Bonne<sup>56</sup>

---

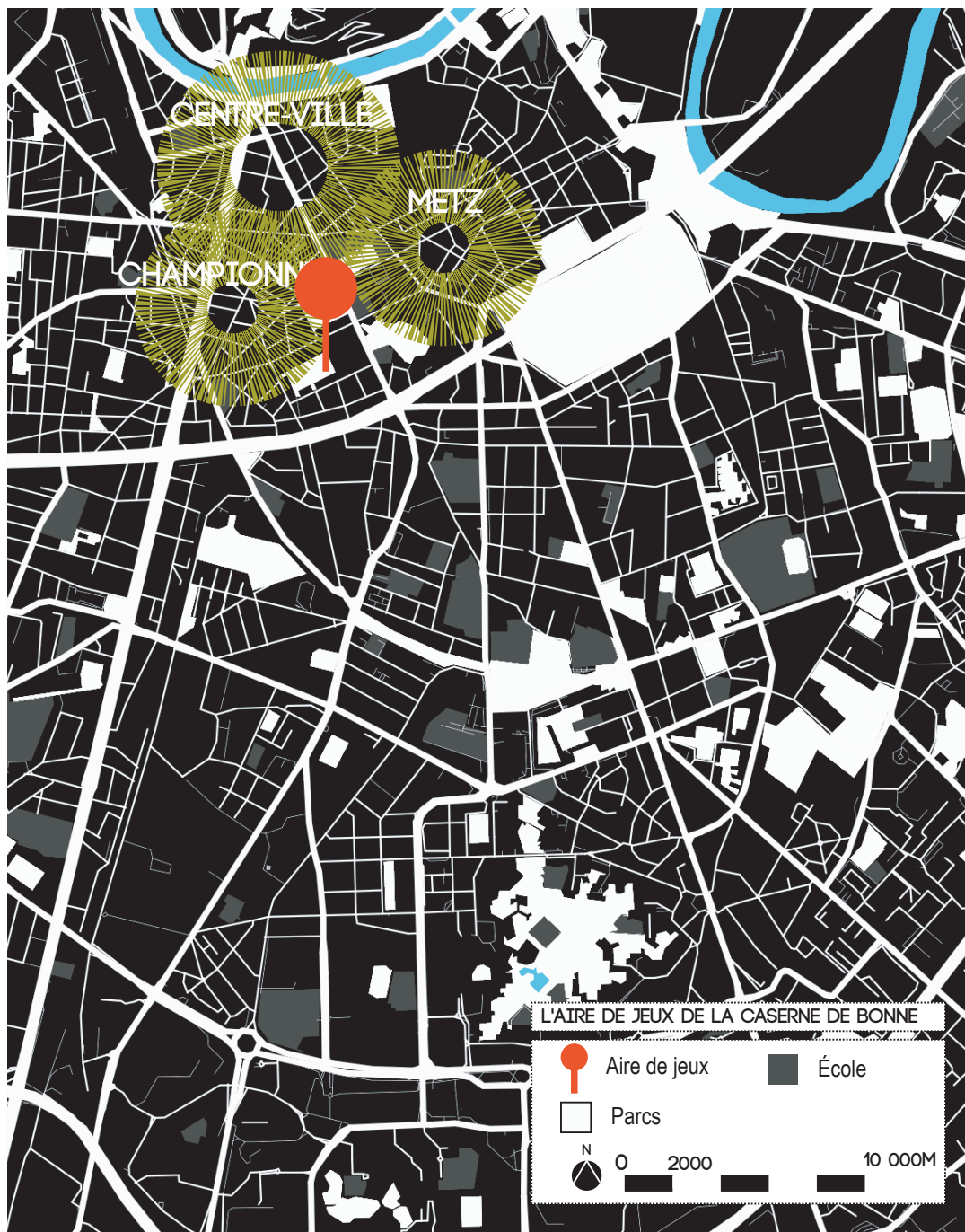
La Caserne de Bonne comme son nom l'indique est une ancienne caserne militaire située à proximité des anciens remparts de Grenoble.



---

<sup>56</sup> Les figures cartographiques et photographiques sont toutes des réalisations personnelles. Dans le cas où elles ne le seraient pas, la source sera indiquée.

En continuité du quartier Championnet, connu pour ses qualités de “petit village” aux immeubles de 1900”, et à proximité du tramway du grand boulevard au sud, héritage de l’urbanisme des années 70, le quartier de la caserne de Bonne propose une esthétique intermédiaire d’éco-quartier.

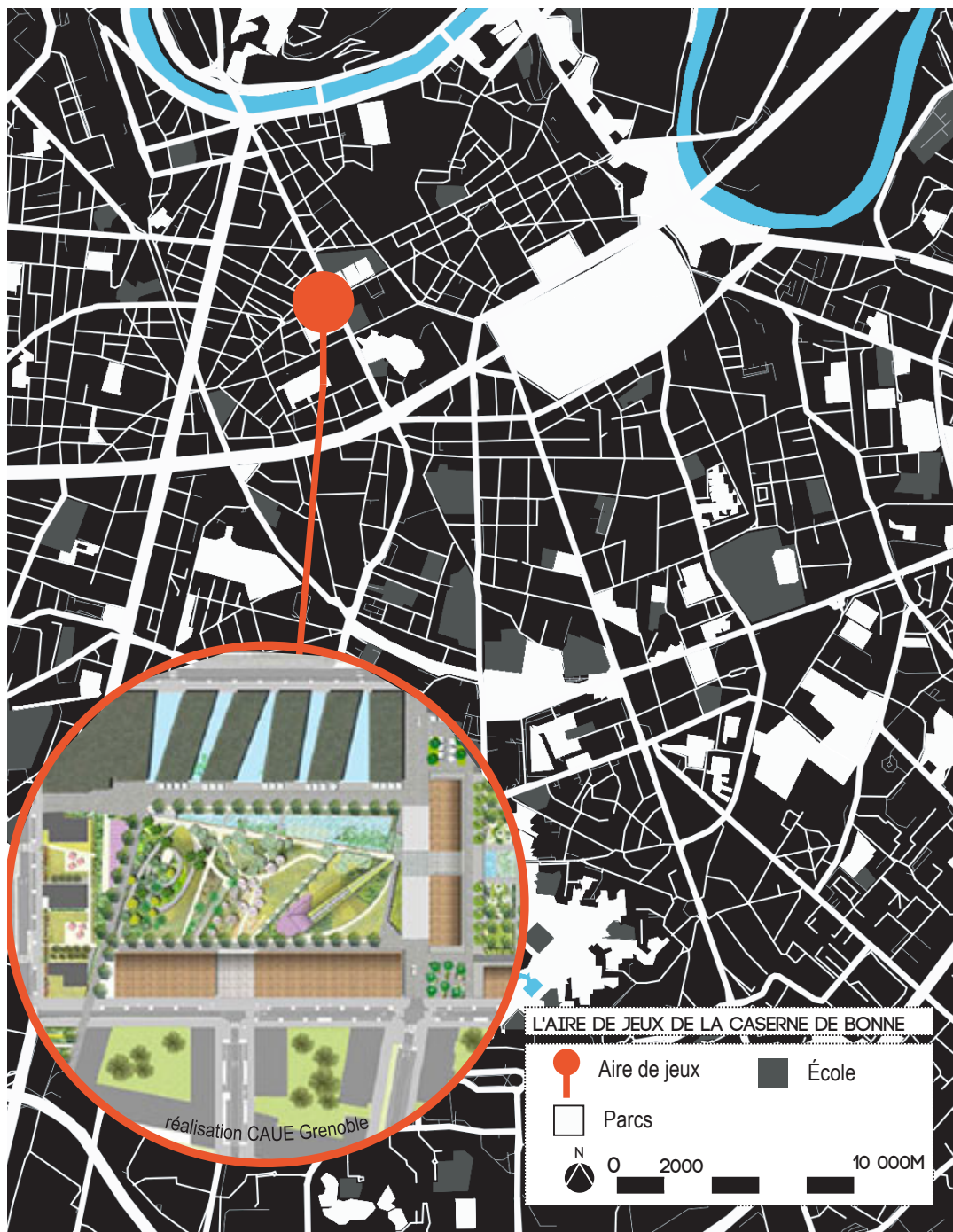


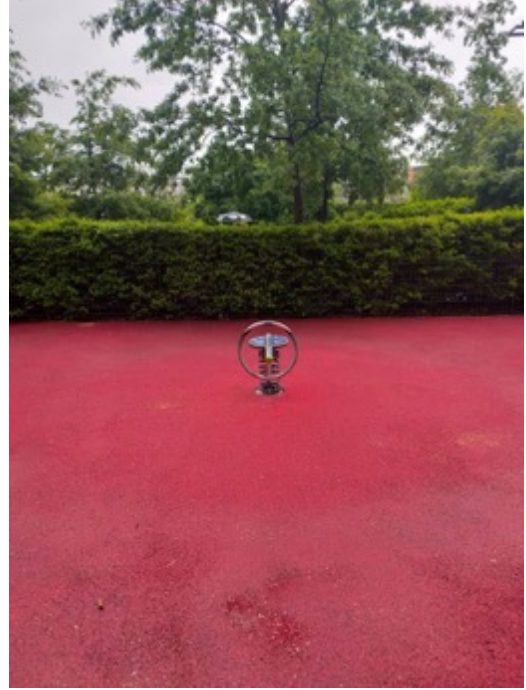
Conçu comme un lieu commercial avec la galerie qui abrite les différents commerces, le quartier est aussi une véritable coulée paysagère qui traverse le parc Hoche et amène le piéton du cours Jean Jaurès à l'ouest jusqu'au Parc Paul Mistral à l'est.





Au cœur du parc sont aménagées deux aires de jeux, représentées en rose sur la carte ci-dessous.





« L'Aire des bébés » <sup>57</sup>

L'une très délimitée, en forme de rectangle avec des structures disposées à équidistance les unes des autres.

Figure 16. L'aire des bébés. Réalisation personnelle. 2019

<sup>57</sup> Nous précisons dans le chapitre 5 pourquoi un tel nom pour cette aire.



Figure 17 : Le Parc rouge. Réalisation personnelle. 2019

« Le parc rouge »<sup>58</sup>

Une autre aire cette fois-ci non délimité est située sur une butte rouge. Elle possède cette fois une grande structure conçue comme un parcours terminé par un grand toboggan. Également, nous trouvons une grande toile d'araignée. Les pentes de la butte sont aménagées de prises d'escalades.

---

<sup>58</sup> Nous précisons dans le chapitre 5 pourquoi un tel nom pour cette aire.

## L'aire de jeux du parc Flaubert<sup>59</sup>

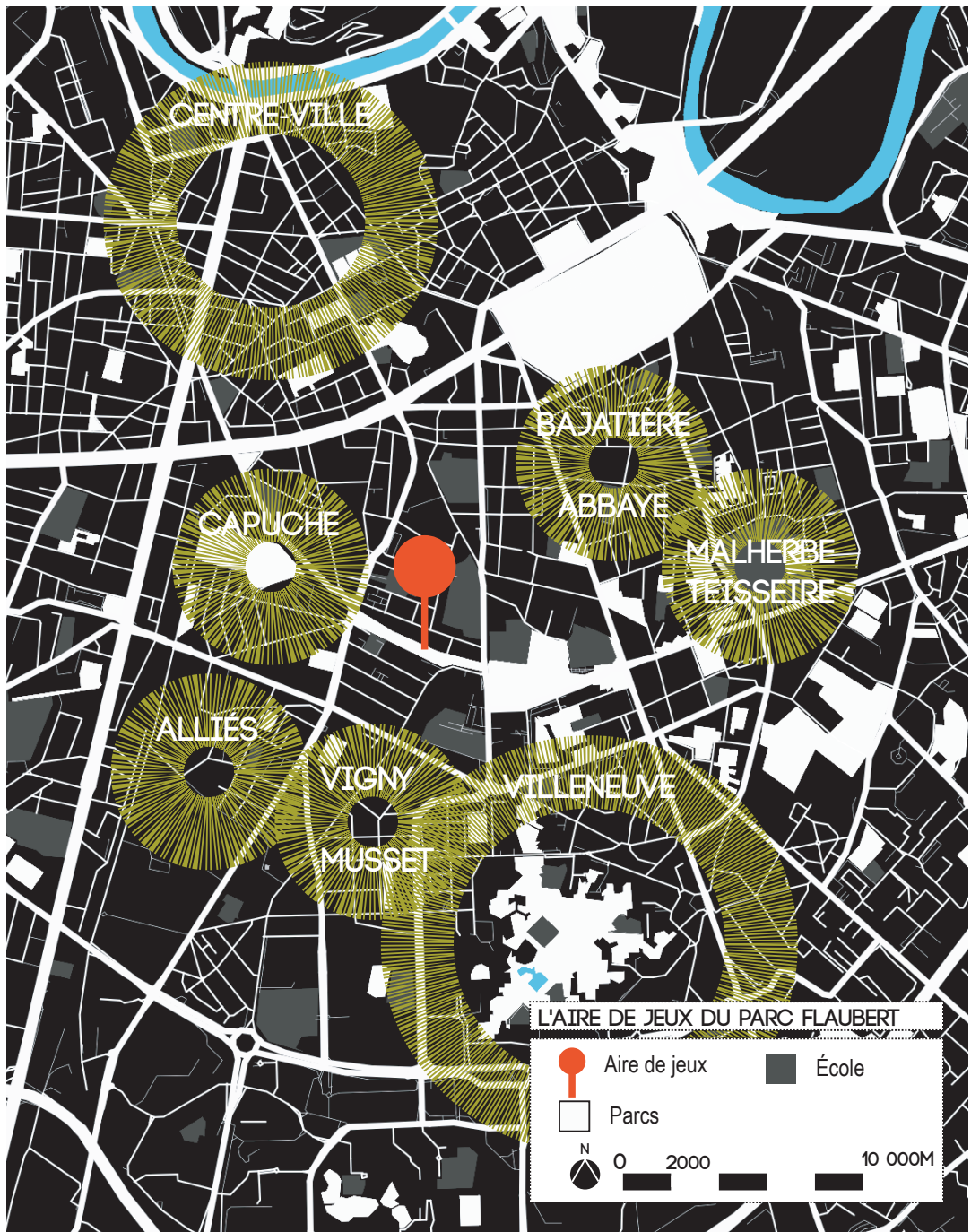
Si Flaubert a été choisi comme nom pour ce nouveau quartier grenoblois, c'est peut-être qu'au même titre que l'écrivain s'est attaché à dresser des portraits, ce quartier, lui est porteur d'une histoire importante du passé Grenoblois.



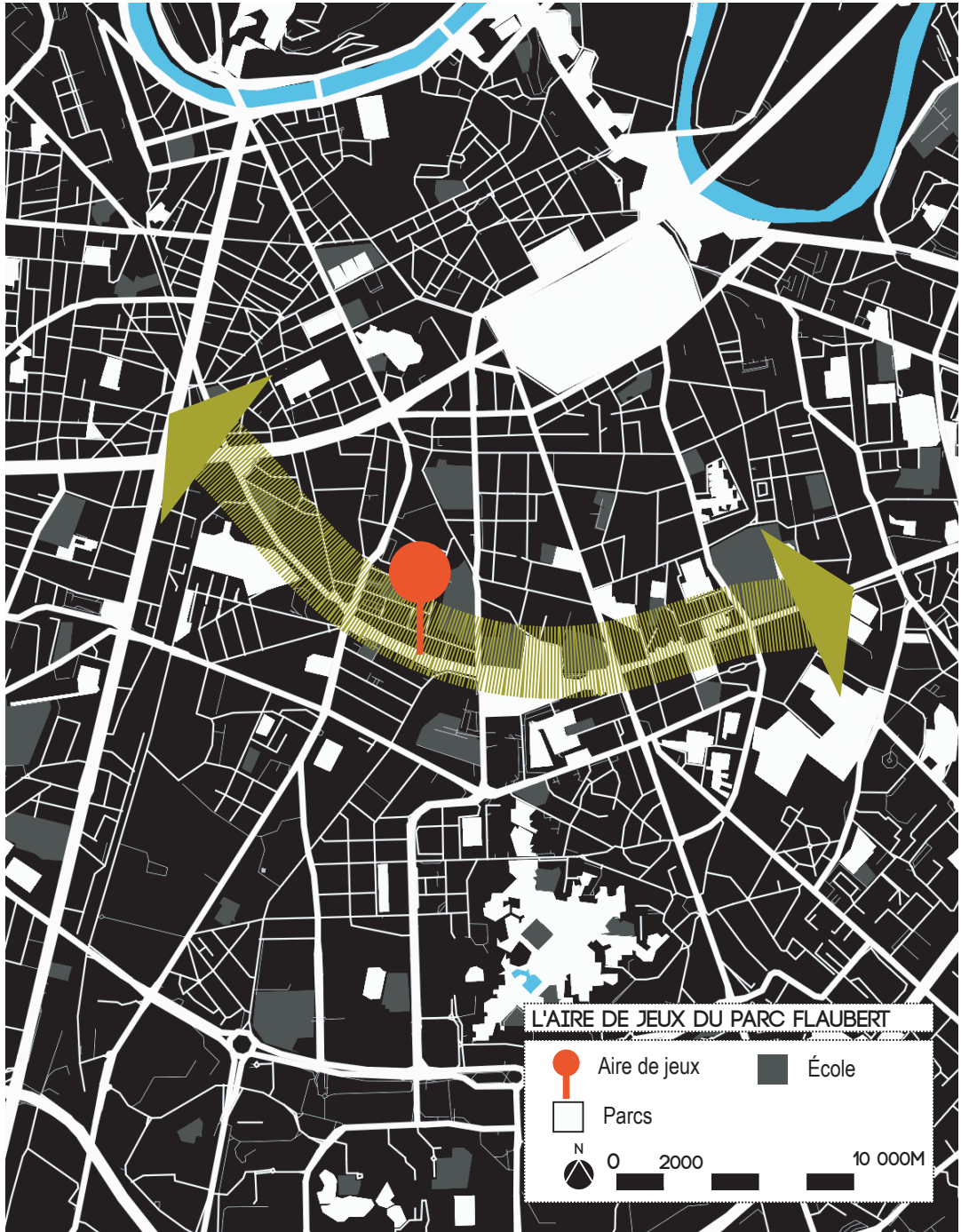
Une première particularité de ce quartier est donc sa situation géographique. Au nord, bordé par les grands boulevards, au sud bordé par le début de l'Arlequin, à

<sup>59</sup> Les figures cartographiques et photographiques sont toutes des réalisations personnelles. Dans le cas où elles ne le seraient pas, la source sera indiquée.

l'est par La Capuche et par le nouveau quartier Vigny-Musset à l'Ouest. On sent qu'il est aux limites de diverses périodes urbaines marquantes de la ville.



Ayant été porteur par le passé de flux ferroviaire, il est aujourd'hui aménagé pour accueillir une autoroute à vélo qui relie l'est et l'ouest de la ville, de Fontaine jusqu'à Saint Martin d'Hères.



Depuis le printemps 2015, l'aménagement contemporain d'un parc, qui contient l'aire de jeux sur laquelle nous allons nous concentrer par la suite, a été support d'une concertation avec les habitants du quartier.





Enfin, l'aire de jeux en soit s'intègre à ce parc, en bordant une partie de la piste cyclable. Cette aire n'est pas limitée par des barrières, elle possède un revêtement de sol différent du reste du parc, et comporte 4 structures de jeux. Elle est bordée par des bancs et transats accessibles par tous.

Figure 18 : L'aire de jeux du parc Flaubert. Réalisation personnelle, 2019



## Processus d'esthétisation

Fiches d'analyse issus de la recherche PRO\_S\_E\_CO, dirigée par Théa Manola. Nous les avons adaptées à nos cas d'étude, et rempli via les sources citées.

# La Caserne de Bonne

Projet de requalification d'une ancienne caserne entre l'hypercentre et les grands boulevards : projet mixte neuf/ réhabilitation

Nom du projet	La Caserne de Bonne
Localisation du projet	Grenoble
Temporalité du projet (année de début, année de livraison et toute autres phases nécessaires)	<p>19ème siècle:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1883 : construction de la caserne par la ville</li><li>• Logement pour l'armée</li><li>• Prison pendant la guerre</li><li>• Siège du centre de défense nucléaire biologique et chimique ( 1970)</li></ul> <p>- 1919 : Plan d'aménagement et d'embellissement Paul Mistral</p> <p>- 1990 : Site désaffecté et cédé à la ville</p> <p>- 1999 à 2002 : Diagnostic - Programme</p> <p>20ème siècle :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 2000 à 2005 : Projet d'aménagement</li><li>- 2005 à 2010 : Conception des espaces publics et bâtiments</li><li>- 2006 à 2011 : Chantier</li></ul>
Échelles et type de territoire	8,5 ha
Qualifier le type d'action	Requalification
Analyse des fonctions et usages projetés	<ul style="list-style-type: none"><li>- 850 logements dans 35% de logement locatif social.</li><li>- Un pôle commerces, de loisirs, d'activités tertiaires et de services.</li><li>- Des services et équipements publics ( école et restaurant scolaire, EHPAD, pôle sportif et associatif ... )</li><li>- 50 000 m2 d'espaces verts.</li></ul>

<p>Analyse du design spatial, de la composition de l'espace, des formes produites, des couleurs, des matières, des dispositifs d'ambiances, etc.</p>	<p>Conçu comme un paysage épais dans lequel s'insère des usages divers.</p> <p>Parc urbain comme colonne vertébrale qui prend de l'épaisseur à certains endroits pour accueillir des activités.</p> <p>Diversité des revêtements de sols dans le but de créer des seuils entre les espaces et de marquer les espaces ( cf. Parc rouge pour les enfants )</p> <p>Les espaces sont conçu comme donnant l'impression de cheminement aléatoire mais si l'on regarde le plan, on sent un ancrage net dans la conception du paysage à la française.</p> <p>Sous espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'eau est traitée de trois manières tout au long de la promenade paysagère : Trois ambiances ( bassin qui invite à la déambulation, Cascade qui amène à la contemplation et jets d'eau qui amène à l'interaction )</li> <li>- Les terrasses qui forment des sortes de vitrines commerciales pour les magasins. On peut voir le parc depuis la terrasse et réciproquement.</li> <li>- La grande place minérale qui permet des usages plus diverses mais enclavée par les bâtiments et sans usage motorisé.</li> <li>- La galerie commerciale qui s'étend comme une rue intérieure avec des espaces poreux intérieur/extérieur.</li> <li>- L'ancienne porte de la caserne qui ouvre le site depuis le boulevard gambetta.</li> </ul>
<p>Processus de surréthisation</p>	<p><b>Uniformisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grande place minérale avec jeux d'eau que l'on retrouve dans d'autres grandes ville ( cf. Miroir d'eau Bordeaux )</li> <li>- Usage de l'eau sous différentes formes</li> <li>- Travail de la butte comme limite de sous espace</li> <li>- Reconstruction de bâtiments similaires à la Caserne existante</li> </ul> <p><b>Normalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cheminements pré-pensés,</li> <li>- Principe de l'espace tout ouvert pour tout voir</li> <li>- Agents de sécurité proche des magasins</li> <li>- Panneaux réglementaire pour l'usages des jeux</li> <li>- Signalétique importante pour la gestion des déchets</li> <li>- Caméra de surveillance autour de la galerie marchande</li> </ul> <p><b>Aseptisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sous espaces sont très démarqués. Un espace par fonction</li> <li>- Pas d'usages voiture</li> <li>- Pistes cyclables qui bordent le quartier</li> </ul>

<p>Parties prenantes / Cartographie des acteurs</p> <p>Maitrise d'ouvrage, Maitrise d'œuvre, AMO, AMOe, Consultants, Autres...</p>	<p><b>Phase programme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitrise d'ouvrage : Ville de Grenoble</li> <li>- Etude commerciale : Retail Consulting group</li> <li>- Etude sociologique : Composite</li> <li>- Etude stationnement : Sareco</li> <li>- Etude géologique : CEBTP</li> <li>- Etude bâtiments caserne ; Betrec</li> <li>- Etude environnementale préliminaire : Mr Tassin</li> <li>- Etude d'impact : SETIS</li> <li>- Architecte Urbaniste : Christian Devillers et as.</li> <li>- AMO HQE de la ville : Terre-Eco</li> </ul> <p><b>Phase opérationnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitrise d'ouvrage : SEM SAGES</li> <li>- Architecte en chef de la Zac : AKTIS Architecture</li> <li>- AMO HQE de la SEM : Terre-Eco</li> <li>- Thermicien : Enertech</li> <li>- Agence locale de l'énergie</li> <li>- Paysagistes parc urbain : J. Osty</li> <li>- Paysagiste, ICC et Concepto</li> </ul> <p><b>Maitrise d'oeuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- MO VRD, pré- terrassement et démolition : Ville de Grenoble</li> <li>- MO Dépollution : Arcadis</li> <li>- Géomètre : Agate</li> <li>- Coordinateur de sécurité Coseps et bureau Véritas</li> <li>- Paysagiste coeur flot A : Equinoxe</li> <li>- Paysagiste coeur flot B : Patrick Bienvenu</li> <li>- Paysagiste coeur flot G : ADP Dubois</li> <li>- Paysagiste coeur flot H : Atelier Verdance</li> </ul>
<p>Rayonnement (quelle population concernée, quel emplacement dans une ville etc.)</p>	<p>Proche de l'hyper-centre.</p> <p>Nouvelle centralité commerciale et sociale, conçu comme un véritable quartier.</p>

### Sources et références pour la constitution de la fiche

*Groupe 6. La Caserne de Bonne, Lauréat du Grand Prix National Écoquartier 2009. Dossier de presse. 2010*

*Bobroff J. La Caserne de Bonne à Grenoble : Projet emblématique d'un développement durable à la française. Rapport PUCA . Paris. 2011*

*Bernath E. La Caserne de Bonne. Collection images. Rapport PUCA. Paris. 2011*

## Le quartier Flaubert

Projet de requalification d'une ancienne place industrielle forte de Grenoble.

Nom du projet	Le quartier Flaubert
Localisation du projet	Grenoble
Temporalité du projet (année de début, année de livraison et toute autres phases nécessaires)	<p>19ème siècle:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1825-1925 : ligne de chemin de fer construite</li><li>- 1925 ; Exposition universelle de la Houille Blanche</li><li>- 1925-1968 : Plan Berrier, Plan marchand Prudhomme et dérasement des fortifications de la ville = extension au sud de Grenoble</li><li>- 1919 : Plan d'aménagement et d'embellissement Paul Mistral</li><li>- 1965-2000 : Arrivée du tramway sur l'avenue Marcelin Berthelot / Déplacement de la ligne du chemin de fer au sud de Grenoble avec l'arrivée des JO.</li></ul> <p>20ème siècle :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 2010 : Lancement de la ZAC Flaubert</li><li>- 2015 : Livraison Parc urbain</li><li>- 2021 : Livraison du groupe scolaire</li></ul>
Échelles et type de territoire	Parc urbain : 2,3 ha
Qualifier le type d'action	Requalification
Analyse des fonctions et usages projetés	<ul style="list-style-type: none"><li>- 350 logements sur l'îlot marceline.</li><li>- Un parking silo avec toiture dynamique</li><li>- Une école de 16 classes</li><li>- Un parc urbain de 2,3 ha</li><li>- Un EHPAD</li></ul>

<p>Analyse du design spatial, de la composition de l'espace, des formes produites, des couleurs, des matières, des dispositifs d'ambiances, etc.</p>	<p>La ZAC s'étend au croisement de plusieurs quartiers.</p> <p>Mais le point central du projet reste dans l'aménagement du parc urbain.</p> <p>Parc linéaire, qui à le rôle de coulée verte permettant de joindre la rue de Stalingrad et la MC2 , tout en déservant une aire de jeux, la Bifurk, Terra Nostra et la mare pédagogique.</p> <p>A l'échelle métropolitaine, le parc s'intègre dans la coulée verte qui relie Fontaine à St Martin d'hères.</p> <p>Choix de revêtement de sol différents, pour démarquer les différents sous espaces.</p> <p>Différents espaces montrent la nature plus où moins contrainte ( pelouses tondues, jachères, massifs traités etc. )</p> <p>Sous espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aire de jeux pour enfant ( sol graviers blancs)</li> <li>- Piste cyclable ( autoroute à vélos)</li> <li>- Cheminement piétons</li> <li>- Parcs canins</li> <li>- La plage de Grenoble</li> </ul>
<p>Processus de surrésthisiation</p>	<p>Uniformisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- On constate une nette ressemblance avec les principes d'aménagement de la Caserne de Bonne</li> <li>- Mais on sent que les aménagements et notamment ceux de l'aire de jeux sont plutôt une évolution de ceux de la Caserne.</li> <li>- Usage du bois pour les structures de jeux.</li> <li>- On quitte le sol rouge pour un revêtement plus « naturel » de graviers blancs.</li> <li>- Tendance actuelle aux espaces paysager en jachères.</li> <li>- Vocation pédagogique avec la marre.</li> </ul> <p>Normalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Panneaux de règles aux abords de l'aire de jeux.</li> </ul> <p>Aseptisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sous espaces sont très démarqués. Un espace par fonction</li> <li>- Pas d'usages voiture</li> <li>- Piste cyclable délimité</li> </ul>

<p>Parties prenantes / Cartographie des acteurs</p> <p>Maitrise d'ouvrage, Maitrise d'œuvre, AMO, AMOe, Consultants, Autres...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitrise d'ouvrage : SEM SAGES</li> <li>- Équipe concepteur : Ateliers Lyon et Associés et J. OSTY et associés</li> </ul> <p><b>2014 : Changement de municipalité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitrise d'ouvrage : SEM SAGES</li> </ul> <p>Equipe concepteurs :  SATHY / TN PLUS / ECOSYSTEMA  URBANO / OGI / VPEAS / RESPUBLICA</p>
<p>Rayonnement (quelle population concernée, quel emplacement dans une ville etc.)</p>	<p>Entre-deux urbain. Travaux en cours mais on voit se dessiner un potentiel de centralité écologique dans la ville.</p>

**Sources et références pour la constitution de la fiche**

**SEM SAGES. Flaubert, Grenoble, Le projet de la ville en transition. La Grande Table. Appel à projet. 2017**

**[www.Grenoble.fr/Flaubert,leprojetdelavilleentransition](http://www.Grenoble.fr/Flaubert,leprojetdelavilleentransition)**

**[Grenoble-flaubert.fr](http://Grenoble-flaubert.fr)**

## **b. Enquête auprès d'enfants**

### **Législation.**

Le public enfant est considéré comme un public sensible auprès duquel, nous ne pouvons pas enquêter comme auprès d'un public adulte. C'est donc une première difficulté juridique à laquelle nous nous confrontons.

*“ Est considéré comme enfant tout être humain âgé de moins de 18 ans, comme le définit l'article premier de la Convention internationale des droits de l'enfant. Juridiquement, c'est le représentant légal qui prend les décisions importantes en vertu des responsabilités que lui confère l'autorité parentale et en fonction de ce qui lui semble bon pour l'enfant. L'intérêt de l'enfant devient de fait une notion subjective qui s'appuie sur la représentation que l'adulte s'en fait. L'article 3 de la Convention Internationale des droits de l'enfant énonce l'intérêt supérieur comme devant être une considération primordiale dans toute décision concernant les enfants.”<sup>60</sup>*

En effet, selon l'article de la convention internationale cité ci-dessus, l'enfant mineur est donc placé sous la responsabilité de son représentant légal. Et il n'est donc pas possible de récolter des données photographiques et auditives sans l'accord de ce représentant même lorsque l'enfant donne son accord lui-même.

Nous choisissons donc de ne pas prendre de photos des enfants lors des temps d'enquête que nous allons effectuer. Nous procéderons uniquement pas relevés écrits et photographies de production. Nous prendrons des photos des structures et aires de jeux sur des temps où les enfants n'y seront peu ou pas présents. Lors des entretiens que nous allons effectuer avec les enfants, nous n'aurons comme support qu'une grille d'entretien, afin de relater des informations que les enfants nous donneront.

### **Confiance**

Au-delà des aspects législatifs qui peuvent être frein de l'enquête, nous pouvons également nous confronter à un problème de mise en confiance et d'approche même de l'enfant.

Si un adulte peut parfois être fuyant face à une enquête dans l'espace public, nous avons pu remarquer que les enfants aussi à un degré autre.

Plus encore, dans notre premier chapitre sur la suréthétisation des espaces publics, nous avons pu constater que ce processus passe également par une mise en sécurité via un renouveau de contrôle social. Nous pouvons préciser ici, que ce contrôle social pousse les parents à être vigilant face aux adultes qui approchent

---

<sup>60</sup> Walter Barbara, « Éthique et droits de l'enfant : un entre-deux éducatif », *Reliance*, 2006/2 (no 20), p. 81-84. DOI : 10.3917/reli.020.84. URL : <https://www.cairn.info/revue-reliance-2006-2-page-81.htm>

leurs enfants. Ainsi, les enfants grandissent avec des consignes de mise en garde et de postures à adopter au dehors de leur chez eux.

La difficulté à laquelle nous pouvons donc nous confronter est lié à la mise en confiance de l'enfant et de son parent, afin d'effectuer notre étude dans ce territoire public qui peut être considéré comme dangereux.

Une fois cette mise en confiance faites, il nous semble qu'une véritable relation doit se créer avec l'enfant, malgré le temps éclair dont nous disposons. Si l'on souhaite que l'enfant soit envie et soit motivé à partager un moment qui lui est précieux, le jeu, il nous faut être stimulant, attractif et bienveillant envers lui. Au risque si tel n'est pas le cas, que l'enfant se désintéresse et n'ai pas assez de place pour exprimer sa parole.

### **Biais par la vision adulte.**

Il est difficile pour un adulte observant, de se séparer de sa vision adulte-centrique. C'est donc en partant de nos questionnements sur les contraintes d'expression des enfants à travers le jeu et du constat des difficultés de proposer une étude viable sur les pratiques enfantines par le seul biais d'une observation flottante que nous avons souhaité développer un nouvel outil.

Il nous semble primordial de pouvoir laisser l'enfant s'exprimer seul, dans un médium confortable pour lui, sans que l'adulte que nous sommes n'ait à intervenir dans sa production, si ce n'est pour présenter la demande.

### **Le sensible**

Enfin, le dernier point de difficulté auquel nous pouvons nous confronter est dans la notion même de sensible qui apparaît plusieurs fois dans notre recherche. Lorsque nous parlons des enfants, nous parlons d'un public "sensible", au sens qu'il est vulnérable et donc à prendre avec des pincettes. Nous constatons dans la littérature que le terme même, évoque parfois bien des aprioris.<sup>61</sup> Au-delà du terme, c'est également à la non-reconnaissance des données dites "sensibles", auxquelles nous pouvons faire face. En effet, nous constatons dans les processus de concertation, que les données sensibles émanant de la parole habitante peuvent être déstabilisante pour le décisionnaire ou le concepteur.<sup>62</sup> Nous ressentons moins cet état d'esprit dans les recherches de sciences humaines et sociales, cependant nous en prenons conscience dès à présent.

---

<sup>61</sup> Manola, Théa. « Conditions et apports du paysage multisensoriel pour une approche sensible de l'urbain : mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables : WGT (Amsterdam), Bo01, Augustenborg (Malmö) ». Université Paris-Est -Ecole doctorale « Ville, Transport, Territoire »Université Paris-Est, 2012. pp.123.

<sup>62</sup> Manola, Théa. « Conditions et apports du paysage multi sensoriel pour une approche sensible de l'urbain : mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables : WGT (Amsterdam), Bo01, Augustenborg (Malmö) ». Université Paris-Est -Ecole doctorale « Ville, Transport, Territoire »Université Paris-Est, 2012. pp. 125



### c. Passation/ Réalisation de l'enquête

#### Tester dans un cadre pédagogique pour adapter par la suite

Dans le cadre d'un module théorique enseigné par Théa Manola, au Master 1 Design urbain et Master 1 de l'école d'architecture de Grenoble (Tronc Commun Théorique), nous avons choisi d'expérimenter avec un groupe d'étudiants volontaires, le Jeu de reconstruction spatial (JRS) de Sandrine Dépeau et Thierry Ramadier.<sup>63</sup>

Sur deux semaines et dans des temporalités différentes, les étudiants ont pu arpenter le Parc Flaubert et principalement l'aire de jeux qui est un de nos terrains d'études avec le JRS, qu'ils ont choisi de nommer le "Racontes nous ton aventure" (RTA).<sup>64</sup> Nous avons pu voir deux limites au dispositif mis en place lors de ce temps de "crash test".

La première est donc dans le format du dispositif lui-même, qui était difficilement appropriable par les enfants pour deux raisons. Le manque de temps passé avec chacun d'entre eux et qui ne permettait pas toujours de comprendre la demande qu'on leur faisait. Et l'esthétique des éléments de représentation qui n'était pas toujours comprise par les enfants.

La deuxième limite est dans le fait de faire l'enquête au cœur du parc. En effet pour les raisons de mise en confiance avec les enfants et leurs parents, et pour des questions de temporalités, nous n'avons pu avoir que 9 réponses sur deux semaines d'enquêtes.

Ceci nous paraissant peu suffisant pour notre travail de mémoire, nous avons pu réguler et envisager une autre manière d'aborder les temps d'enquête par la suite.

Nous avons donc choisi, de moduler le dispositif de représentation pour arriver au "Dessines ton terrain d'aventures". Et nous avons également modifié les conditions et le contexte d'enquête.



Figure 23 : Atelier RAT, module théorique « Urbanité et Ambiances » dirigé par T. Manola, Grenoble. 2019

---

<sup>63</sup> L'article pédagogique sera à retrouver sur le site <https://ehas.hypotheses.org/1682> dans l'onglet "promotion 2018/19.

## **“Dessine ton terrain d’aventures !”**

Nous avons exercé l’activité d’animatrice périscolaire durant 4 ans auprès d’école maternelle. Et nous avons pu constater que le dessin et le collage sont deux moyens d’expression privilégiée de manière spontanée chez l’enfant.

Nous avons remarqué que les enfants ont une capacité à déployer une narration en se basant sur un support dessiné stimulant pour eux.

Aux vues de nos connaissances sur les pratiques manuelles des enfants, nous avons donc souhaité croiser les deux outils précédemment évoqués, en conservant leur propriété principale de représentation sensible, générée par le dessin et le collage d’éléments morphologiques du paysage. Nous conservons également la représentation sous forme de plan cartographique qui nous semble être adapté à notre besoin de comprendre la représentation générale des quartiers, espaces public et aires de jeux pratiqués par les enfants. .

Cependant, nous venons réinterpréter les éléments de collages proposés aux enfants.

En cela, dans le jeu de reconstruction spatiale, il s’agissait de blocs représentant du bâti, et de fils représentant des chemins et route. Au totale 8 éléments légendés à disposition des enfants. Dans les cartes mentales que proposent Kevin Lynch, nous sommes sur du tout dessin à la main, avec cette fois-ci aussi des éléments de dessins légendés. (nœud, voies, limites, quartiers etc. )

Dans le dispositif de représentation sensible que nous proposons nous souhaitons :

- Permettre une représentation libre
- Apporter des éléments (mobilisables ou non) pour agrémenter et compléter la représentation sensible.
- Donner assez d’espace pour une représentation à différentes échelles.
- Présenter le dispositif comme un kit individuel d’enquête afin de stimuler l’enfant.

*“Dessine ton terrain d’aventure”* est donc né de ces principes.



Figure 24 : « Dessine ton terrain d'aventures » Réalisation personnelle. 2019

### **Travailler sur des temps périscolaires / MJC pour faciliter le contact**

Après cette première expérience avec les étudiants du module théorique de Master 1, nous avons choisi de diriger nos temps d'enquête dans un contexte périscolaire pour diverses raisons que voici.

- Cela va nous permettre de disposer de plus de temps auprès des enfants, puisque nous partons sur un format atelier de minimum 1h. Le temps étant un critère important pour une relation de confiance avec l'enfant, ce nouveau format nous paraît tout à fait adapté à échanger avec les enfants de manière plus plaisante.
- En effectuant l'atelier dans ce cadre, nous obtiendrons ainsi un plus grand nombre de représentations et d'entretiens. Même si nous ne cherchons pas des données quantitatives, il reste difficile d'analyser des résultats lorsqu'ils sont en trop petit nombre. Nous ne parviendrons pas à croiser les données si l'on reste sur un échantillon en dessous de 10 enfants.
- Enfin, le cadre atelier nous permet également d'être dans un espace de travail hors scolaire, qui certes nous apporte un certain confort matériel, mais ne vient pas imposer un comportement scolaire aux enfants.

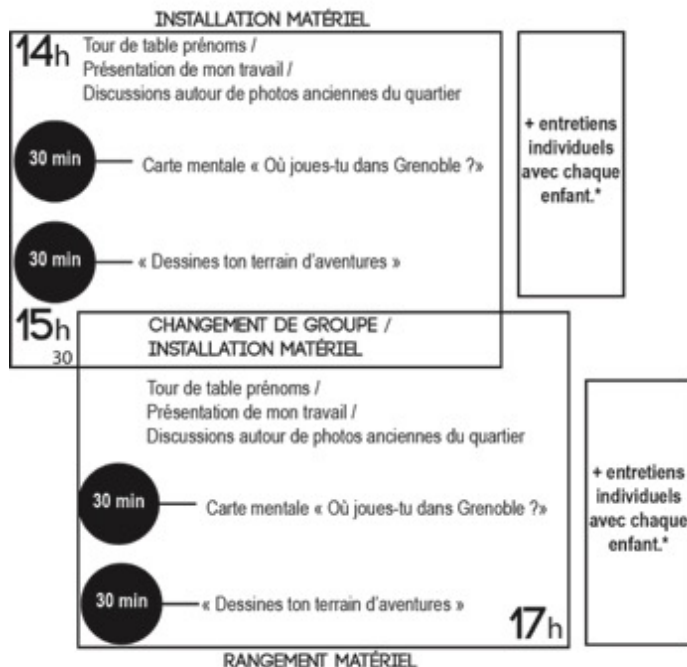
En effet *« ce type de structures périscolaires offrent à des jeunes l'opportunité de parler avec des adultes, qui ne sont ni des parents ni des enseignants, qui sont dans une attitude de bienveillance et auprès desquels les enjeux ne sont pas ceux de la performance scolaire. »* (Bier, 2011 p. 42 ; Delaunay, 2018 p.68). “

On suppose que la dimension ludique et récréative de ces temps hors école, vont nous permettre de recueillir la volonté et la libre expression des enfants.

C'est donc en mobilisant nos compétences d'animatrices que nous avons fait appel à des MJC et des structures périscolaires proches de nos terrains d'études afin d'atteindre des enfants qui connaissent nos sites et de mener nos observations en immersion, notre atelier " Dessines ton terrain d'aventures" et nos entretiens.

### La MJC Lucie Aubrac et le CLEF

Nous avons la chance de pouvoir mener deux ateliers d'1h30 sur le mercredi 15 Mai après-midi de **la MJC Lucie Aubrac**, située à côté du Parc Flaubert, qui est l'un de nos sites d'étude que nous présenterons en partie 3 de ce chapitre.



Grâce à ce format, nous avons donc pu enquêter auprès d'un échantillon de 20 enfants, garçons et filles, ayant tous entre 6 et 11 ans.



Figure 25 : Échantillon MJC Lucie Aubrac. Réalisation personnelle. 2019

Au préalable des ateliers, les groupes d'enfants ont pu se rendre sur nos terrains d'études accompagnés de leurs animateurs afin de découvrir pour certains ou se remémorer pour d'autres, les aires de jeux.

L'atelier se divise donc par un temps d'introduction avec notre présentation, la présentation du parc Flaubert ainsi que l'explication de la consigne. Puis rapidement les enfants sont en autonomie pour réaliser une première carte mentale libre de leur expérience du jeu dans la ville en général.

En parallèle, nous mobilisons un par un les enfants afin d'effectuer un entretien semi-dirigé, avec pour principale question "Où joue tu dans la ville ?"<sup>65</sup>

Enfin une fois la carte mentale libre et l'entretien réalisé, les enfants ont cette fois ci produit la représentation de l'aire de jeux du Parc Flaubert avec le dispositif "Dessines ton terrain d'aventures".

---

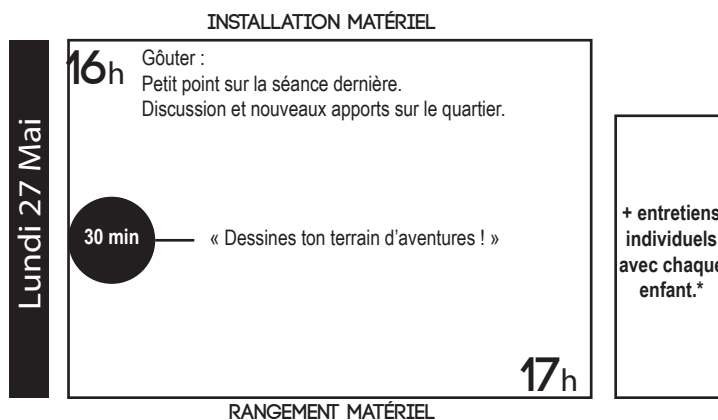
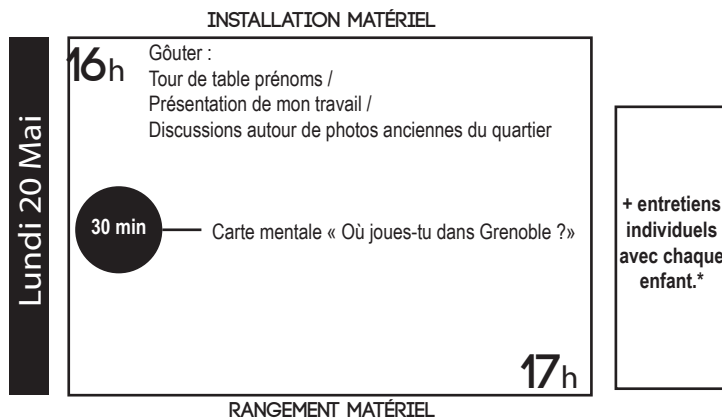
<sup>65</sup> Annexe 1 : Grille d'entretien semi-directif. Réalisation personnelle. 2019

Également, nous avons mené un atelier en deux temps auprès des enfants de l'accompagnement scolarité sur des temps périscolaires **du Centre de Loisirs Enfance et Famille (CLEF)** de la Caserne de Bonne. Les enfants sont au nombre de 9, divisés en 5 garçons et 4 filles, tous entre 7 et 11 ans.



Figure 26 : Échantillon CLEF. Réalisation personnelle. 2019

Ces temps d'atelier nous semblaient vraiment importants car ils nous ont permis d'échanger avec des enfants qui sont en difficultés scolaires, et qui sont donc bien souvent en retrait dans la prise de parole en classe. Nous avons donc pu expérimenter notre dispositif comme permmissible d'une prise de parole, une liberté d'expression et un intérêt pour eux.



Dans le souci que les enfants se sentent à l'aise et comprennent bien le contexte de la recherche et l'attente en termes de production, nous avons souhaité diviser l'atelier en deux temps. Une première séance avec ces enfants, était destinée à revenir sur le projet urbain de la Caserne de Bonne en proposant aux enfants, des photos du site avant et après les aménagements.

Nous avons envisagé ce temps-là, non pas comme une leçon, mais plutôt comme un apport des uns et des autres pour construire un récit collectif sur la Caserne de Bonne. C'est dans cette première heure d'échange que nous avons souhaité effectuer les cartes mentales libres et des micros entretiens avec chacun d'entre eux pour comprendre l'expérience de l'aire de jeux à l'échelle de leur pratique urbaine.

Une seconde séance d'une heure, le lundi d'après, consistait à les laisser représenter l'aire de jeux de la Caserne de Bonne dans le quartier grâce au dispositif " Dessines ton territoire d'aventures".

# Chapitre 5

Représentations parlantes<sup>66</sup>



<sup>66</sup> Annexe 2 (présentée le jour de la soutenance) : « Où je joue dans la ville ? ». Carnet de représentations mentales. 2019

Annexe 3 (présentée le jour de la soutenance) : « Mon terrain d'aventures - La Caserne de Bonne ». Carnet de représentations mentales. 2019

Annexe 4 (présentée le jour de la soutenance) : « Mon terrain d'aventures - Le Parc Flaubert ». Carnet de représentations mentales. 2019



### **a. De la représentation sensible à l'expérience du jeu dans le monde urbain.**

Afin d'analyser notre corpus issu de l'enquête de terrain, nous traiterons les données recueillies lors des entretiens individuels, terrain par terrain dans un premier temps, car ils nous ont permis de comprendre de manière plus précises, l'expérience du jeu des enfants, dans le monde urbain. Puis dans un second temps, nous reprendrons les cartes mentales produites, en croisant les résultats de manière à identifier des tendances ou des différences entre enfants et entre terrains. L'objectif est donc ici de travailler à la fois sur ce qui est partagé entre enfants mais aussi ce qui peut varier, se distinguer.

---

Les enfants du CLEF - Caserne de Bonne.<sup>67</sup>

---

Les cartes mentales

Les enfants du CLEF vont tous à l'école Lucie Aubrac, à proximité de la Caserne de Bonne. Sur les 9 enfants, seulement deux n'habitent pas sur le pourtour du jardin Hoche.

Nous notons que le lieu d'habitation et de scolarité influence sur le territoire urbain de jeu des enfants. Selon le travail de recherches de Clément Rivière, il y a plusieurs étapes qui marquent le processus d'autonomisation<sup>68</sup> de l'enfant dans sa pratique urbaine. Ainsi, l'école et le domicile sont deux lieux qui conditionnent la pratique de la ville puisqu'ils intègrent des usages quotidiens pour l'enfant et les parents.

---

<sup>68</sup> Clément Rivière, « Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics », Métropolitiques, 18 juin 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-de-nos.html>.

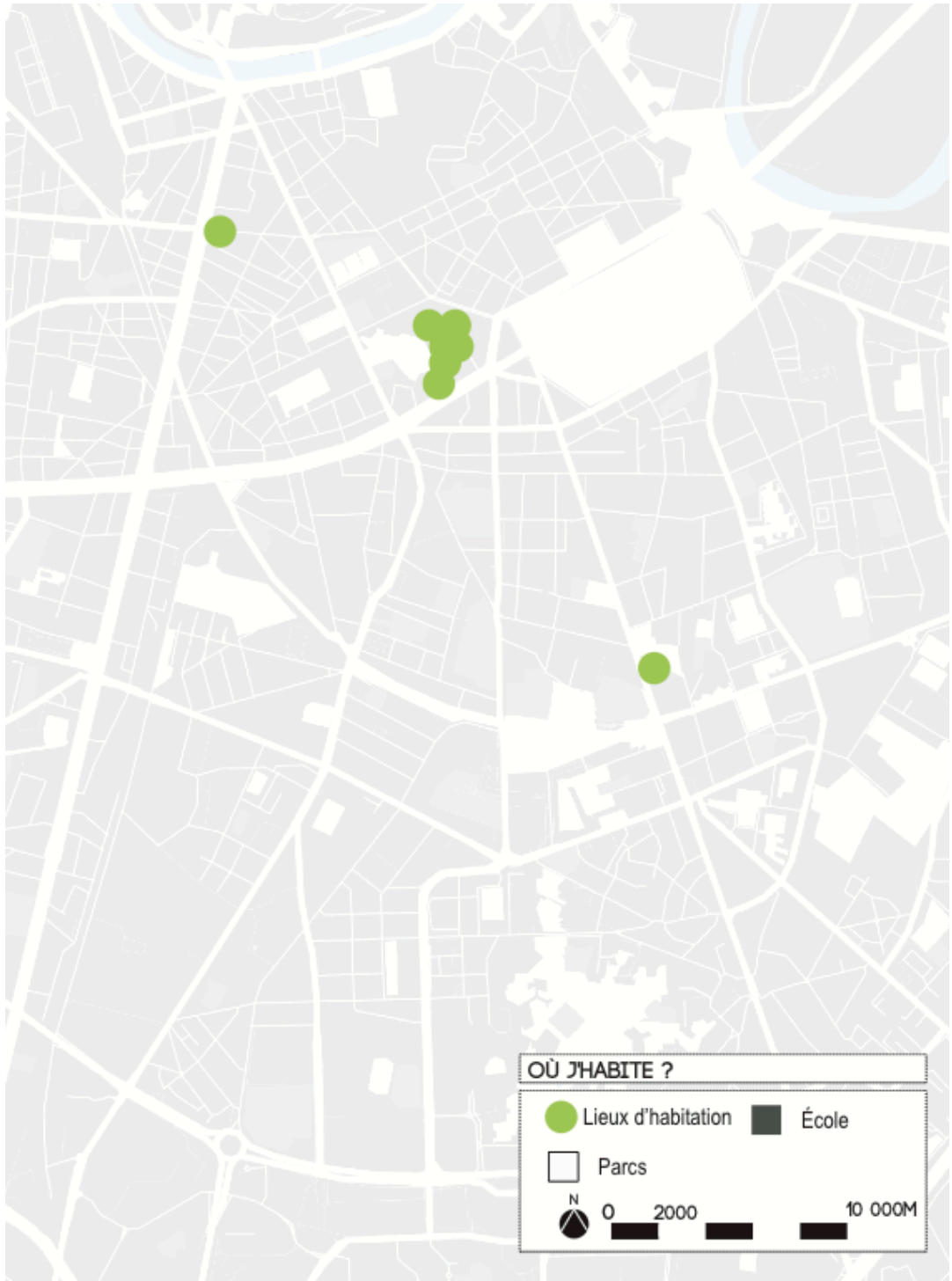


Figure 27 : OÙ j'habite ? » Réalisation personnelle. 2019

A la question “ **Où joues-tu en ville ?** “, cette carte<sup>69</sup> illustre les réponses répertoriées. Nous constatons que l’aire de jeu de la caserne de Bonne n’est pas le lieu privilégié des enfants pour leur expérience du jeu, même si elle suit de près, la fameuse Cours des mômes dont beaucoup nous ont parlé. Nous analyserons dans la deuxième partie, les diverses motivations que nous intitulons “prises” en référence au travail d’Isaac Joseph, que les enfants ont de venir jouer dans ses endroits.



<sup>69</sup> Figure 28 : « Où je joue dans la ville ? » Réalisation personnelle. 2019

Nous avons représenté ici les fréquentations de ces divers lieux de jeux par enfant. On constate de manière générale que la pratiques du jeu s'effectue uniquement dans des parcs ou des jardins. Également, nous constatons que les enfants ont entre 1 et 3 espaces de jeux dans la ville.

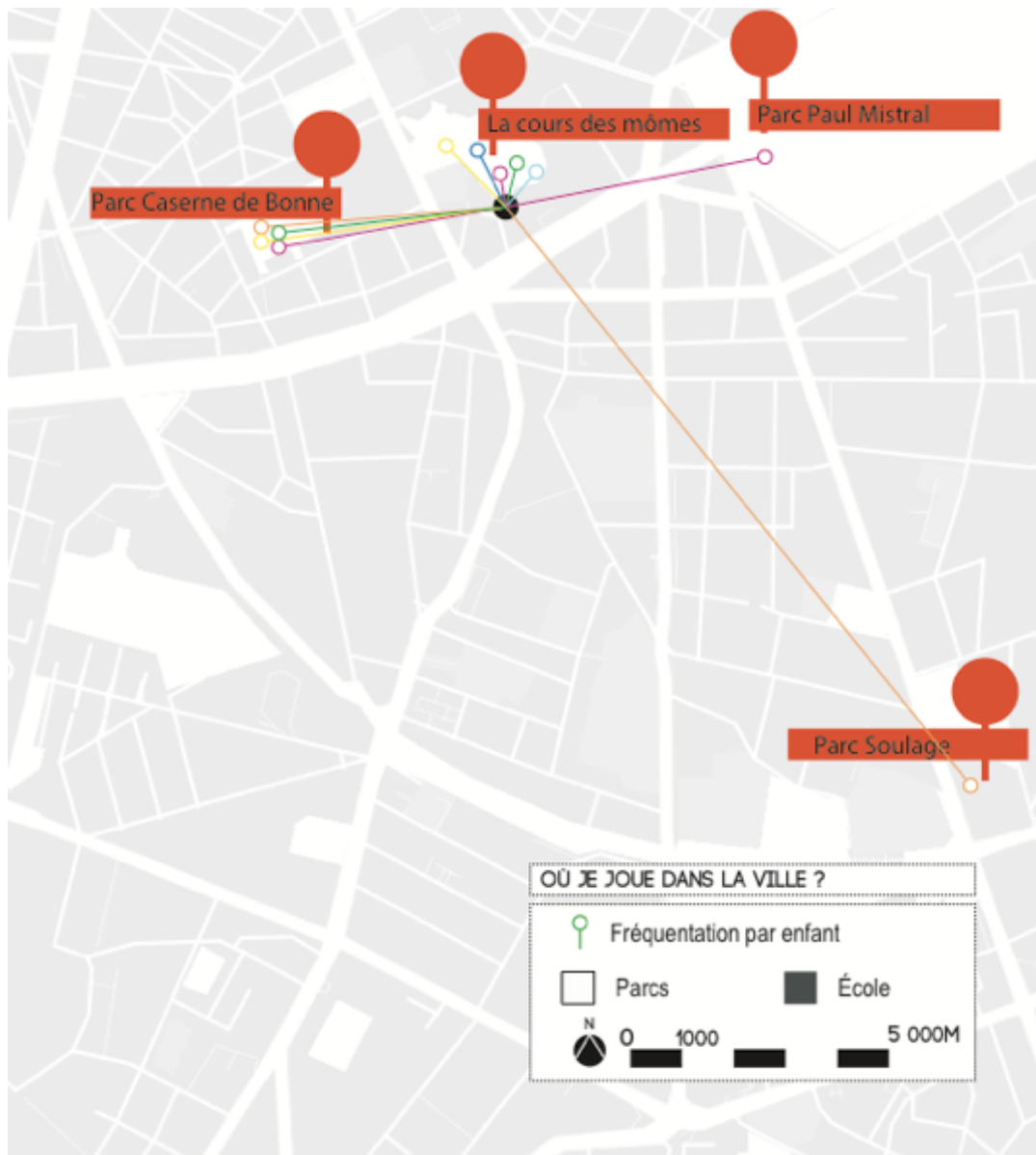


Figure 29 : Où je joue dans la ville ? » Réalisation personnelle. 2019

Nous complétons les résultats généraux issus des entretiens par des données un peu plus qualitatives sur l'expérience du jeu dans la pratique du monde urbain issus des cartes mentales réalisées par les 9 enfants du CLEF.

Nous commençons par mettre en avant le fait que comme dans les entretiens, les représentations concentrent les pratiques du jeu principalement dans le Jardin hoche que les enfants appellent "la cours des mômes". Ceci s'explique par le fait que la majorité des enfants ont leur domicile et leur école au-dessus ou en prolongement du jardin Hoche. Quatre enfants sur 9 ont représenté leur domicile, que nous pouvons considérer en référence à l'échelle d'autonomie de Clément Rivière, comme le premier espace de jeux dans la ville.

Nous remarquons que seulement un enfant a représenté l'aire de jeux de la Caserne de Bonne que les enfants appellent "Le Parc rouge".

En revanche tous ont représenté leur espace de jeux par les aménagements qui les caractérisent, soit des toboggans, des balançoires, des city stade etc.

On peut donc considérer dès à présent, que ces enfants orientent leurs jeux en fonction des aménagements qui leurs sont proposés.

Un autre élément est assez redondant sur les cartes des enfants. Il s'agit du cercle qui entoure bien souvent les points de jeux. On peut modérer cette redondance par le phénomène de "copie" que nous avons observé durant les temps d'atelier, mais il indique quand même la forme de la cour des mômes. Cette forme ronde est de manière générale assez rassurante pour les enfants et aussi pour leurs parents.

Moi : *" Pourquoi tu as le droit de jouer dans la cour des mômes ? "*

Petite fille n°3 : *" Parce maman elle me voit depuis la fenêtre. Et pis t'as vu, les immeubles c'est comme des barrières, on ne peut pas sortir en fait. "*

Un élément qui n'apparaît pas du tout dans les représentations mentales mais qui est beaucoup ressorti dans les entretiens, c'est l'attrait des commerces dans la pratique urbaine.

Nous notons qu'une enfant nous a répondu qu'elle aimait jouer à King jouet (magasin situé au début du boulevard Agutte Sambat, à côté du Jardin Hoche) et qu'un autre nous a expliqué qu'il se rendait à la caserne de Bonne uniquement quand il avait besoin d'acheter une canette à boire.

Ce facteur « commerce » est également ressorti dans les représentations faites avec e « DTA ». Nous allons en faire la présentation des résultats dès à présent, avant de passer à notre deuxième site d'étude.

---

« Dessine ton territoire d'aventures ! »

Nous avons un total de 8 représentations sensibles et 7 entretiens dirigés. Les manquants, n'ayant pas souhaité participer sur le moment, où étant en temps calme après un soucis de comportement.

Un premier élément général à toutes les représentations et aux entretiens nous apparaît. Les enfants séparent la Caserne de Bonne en plusieurs espaces de jeux. "Le parc rouge" qui est enfaite la butte qui accueille le toboggan et le filet d'araignée. "Les jets d'eau" qui est la grande place bordant le boulevard Gambetta. Et enfin, "L'aire des bébés", qui est la petite aire de jeux clôturé du côté de la rue marceau, à proximité du bassin.

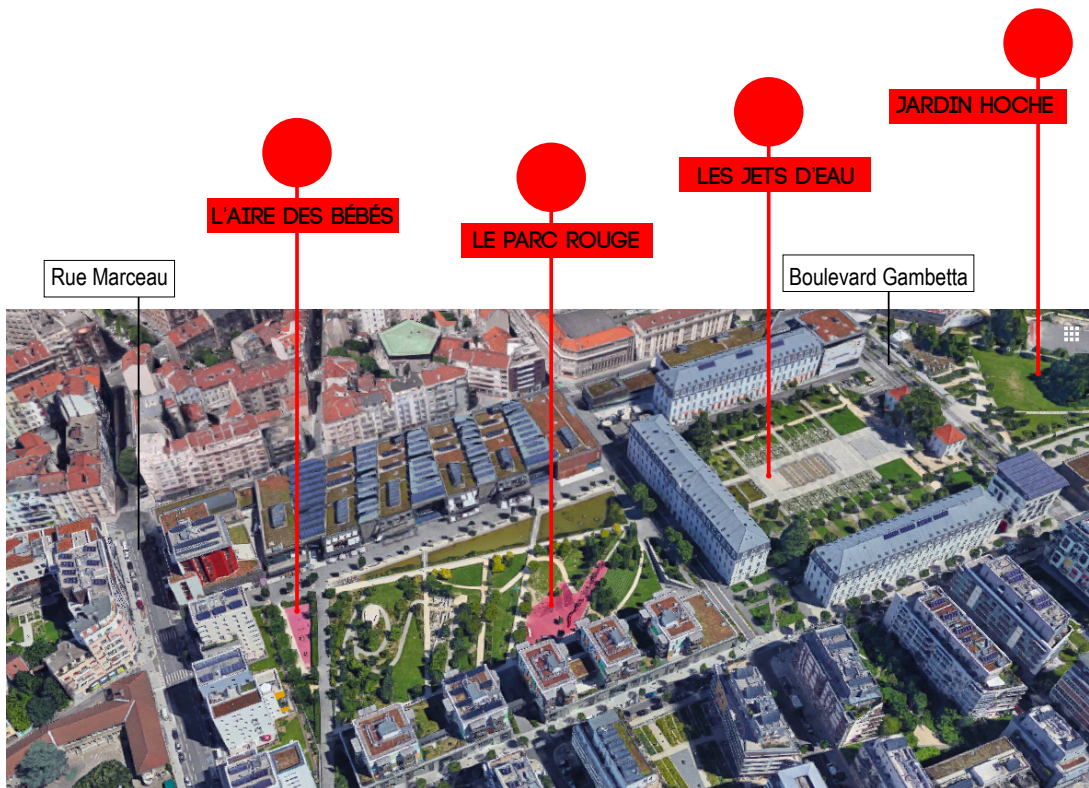
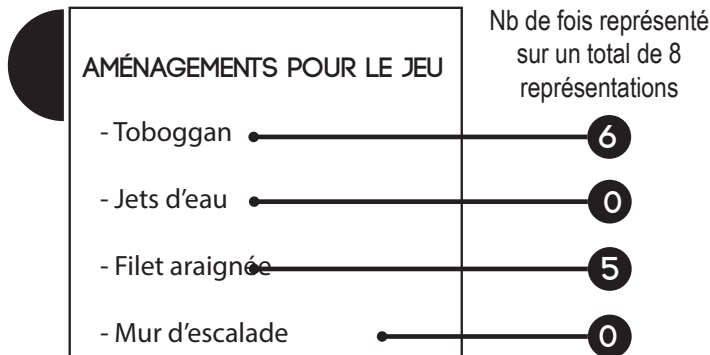


Figure 31 : « Les petits noms ». Réalisation personnelle. 2019

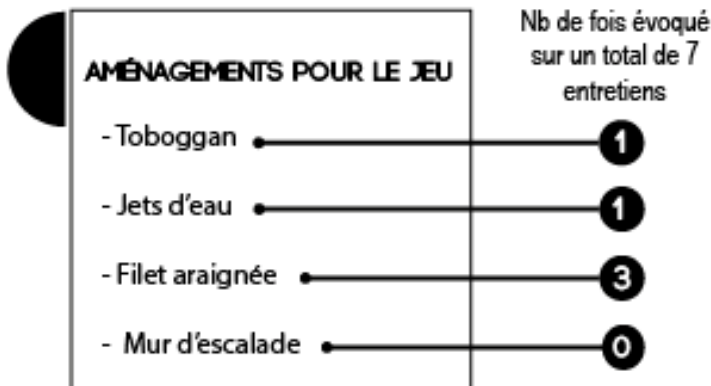
"L'aire des bébés" est donc considérée comme pas attractive pour les enfants avec qui nous avons mené les ateliers. Si certains s'y rendent, c'est uniquement pour amener les petit(e)s sœur/frère. En revanche, les malgré leur prédilection pour le jardin Hoche, le parc rouge et les jets d'eau sont quand même revenu de nombreuses fois dans les entretiens. Nous leurs avons laissé le choix de représenter l'un ou l'autre avec le "DTA".

Chaque représentation ayant ses propres particularités, nous avons choisi de procéder par une analyse comparative et séparatives des données répétées que nous avons pu recueillir d'une représentation à une autre.

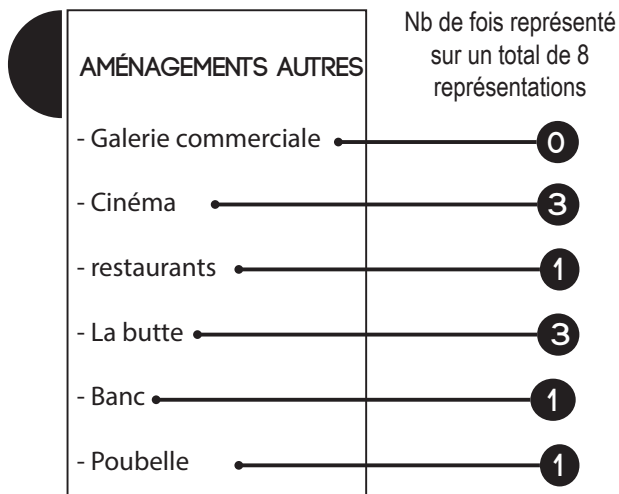
Ainsi nous avons divisé notre grille d'analyse en quatre parties : Les aménagements pour le jeu, les aménagements autres, les textures et matières et les usagers. Sont indiqués, les éléments représentés de chaque catégorie ainsi que le nombre de fois qu'ils sont apparu dans l'ensemble des représentations.



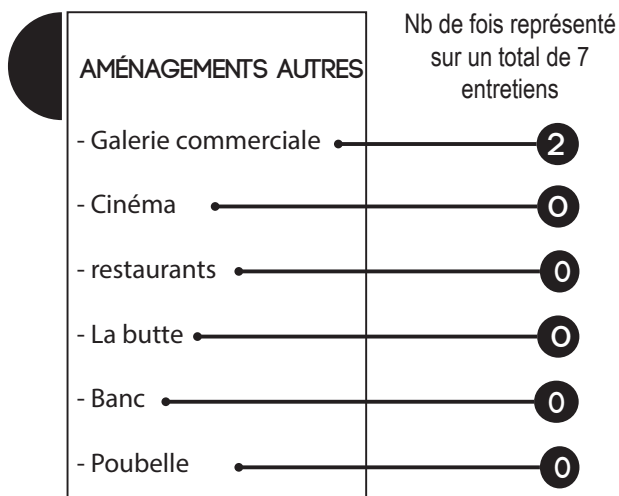
Nous constatons que le toboggan du Parc rouge ainsi que le filet d'araignée sont les deux prises les plus évoquées dans les représentations.



En revanche, lors des entretiens, ces éléments ressortent mais pas forcément comme des supports de jeux. Il s'agit plutôt d'éléments paysager pour les enfants.



Nous avons été étonnés par la présence redondante dans les représentations, d'éléments culturels et commerciaux. En effet, le cinéma Le Méliès semble être un élément de paysage marquant pour les enfants, et la terrasse également.

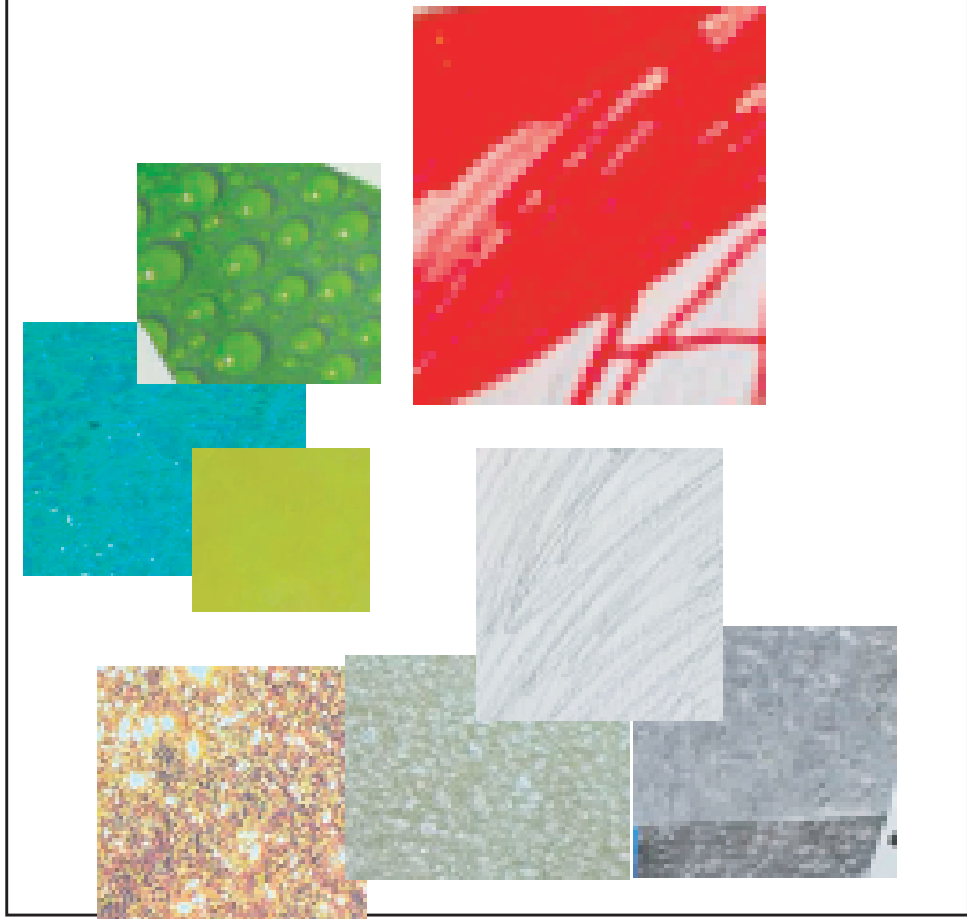


Lors des entretiens, nous avons noté que les enfants appréciaient se rendre à la caserne pour les commerces présents autour. Certains nous ont indiqué aller acheter des canettes, des cartes Pokémon ou encore se rendre dans un magasin de la galerie commerciale où il y a des jeux à tester. Nous ne pensions pas que la dimension commerciale du lieu touchait autant les comportements des enfants.

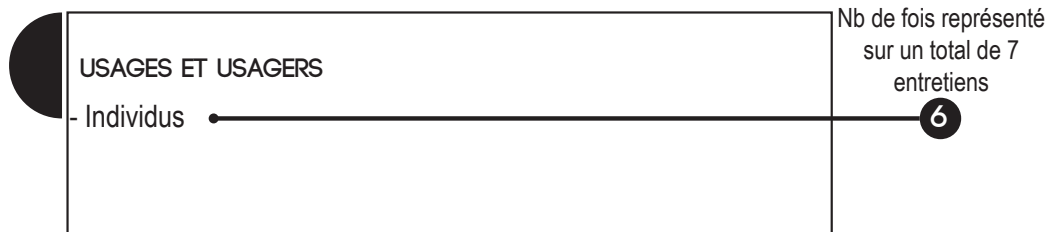
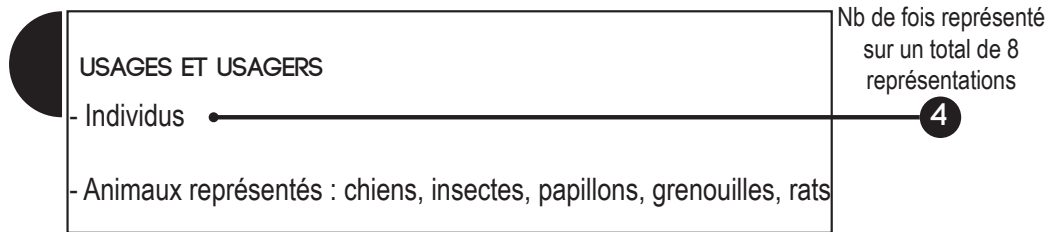


## TEXTURES ET MATIÈRES

### Catalogue de textures



Nous remarquons que la surface du sol rouge est un élément marquant du paysage pour les enfants, jusqu'à donner son petit surnom à l'aire de jeux. Cependant aucun n'a évoqué sa présence pour des questions de sécurité. La présence végétale est également importante sur les DTA. Nous remarquons que très peu ont fait apparaître le bassin.



Certains enfants ont représenté des personnages mais on ne peut vraiment savoir si cela n'est pas habitude où bien vraiment représentatif de leur perception de l'endroit. En revanche lors des entretiens, presque tous ont indiqué aller dans le parc afin de jouer avec des amis.

---

Les enfants de la MJC Lucie Aubrac - Flaubert.

---

Les cartes mentales

Les enfants de la MJC Lucie Aubrac habitent de manière beaucoup plus étalée sur le territoire grenoblois. On remarque cependant une forte concentration aux alentours de la MJC et principalement en dessous du boulevard Maréchal Foch. Sur les 19 enfants qui ont participé aux ateliers, 18 sont inscrits au groupe scolaire Élisée Chatin. Une enfant est scolarisée au Village de l'amitié (Maison d'Enfants à Caractère Social) à Noyarey.



Figure 32 : « Où j'habite ? ». Réalisation personnelle. 2019

Si nous comparons cette carte avec celle des habitations des enfants, nous constatons que les terrains de jeux des enfants se concentrent principalement le long de la rue Léo Lagranges, c'est à dire à proximité des habitations des enfants.

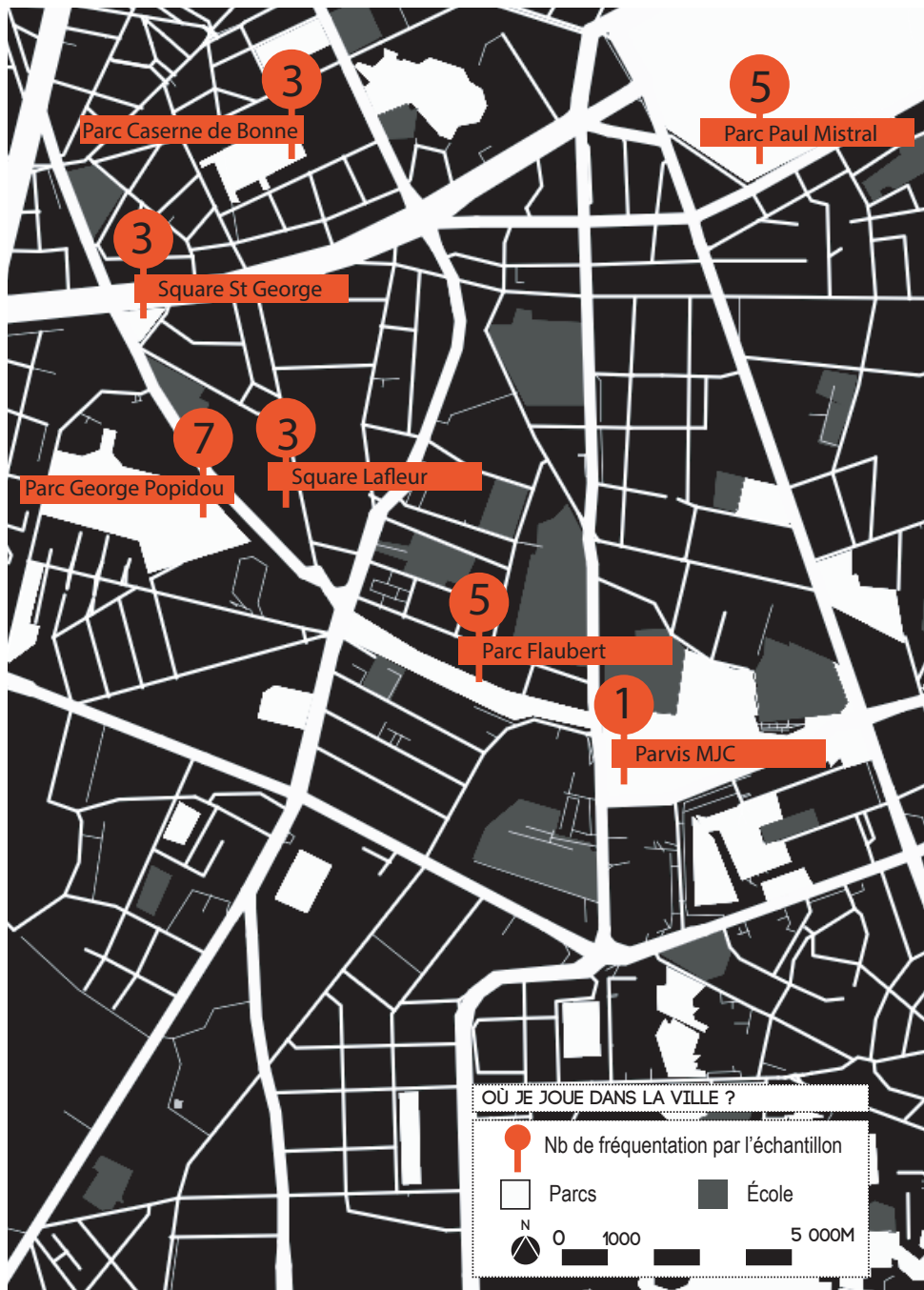


Figure 33 : « Où je joue dans la ville ? » Réalisation personnelle. 2019

Cela s'explique comme pour les enfants de la Caserne de Bonne, par leurs âges et donc leur autonomie dans la pratique urbaine. Nous constatons malgré la proximité du parc Flaubert avec la MJC, que ce n'est pas leur lieu de jeux de prédilection. Les enfants concentrent leurs expériences principalement dans le parc George Pompidou. Nous comprendrons dans la deuxième partie de ce chapitre, quelles sont les prises qui motivent leurs jeux dans ces espaces.

Nous remarquons que les lieux de jeux sont plus éparés sur le territoire grenoblois pour les enfants de la MJC Lucie Aubrac. Cela peut s'expliquer par le fait que les enfants n'habitent pas tous à proximité de la MJC, contrairement aux enfants du CLEF de Caserne de bonne. Ce facteur habitation intègre aussi le fait que les enfants ne disposent pas d'un parc en rez de chaussée et que la MJC et l'école sont attenantes aux squares Lafleur et St George mais qui reste tous les deux petits.

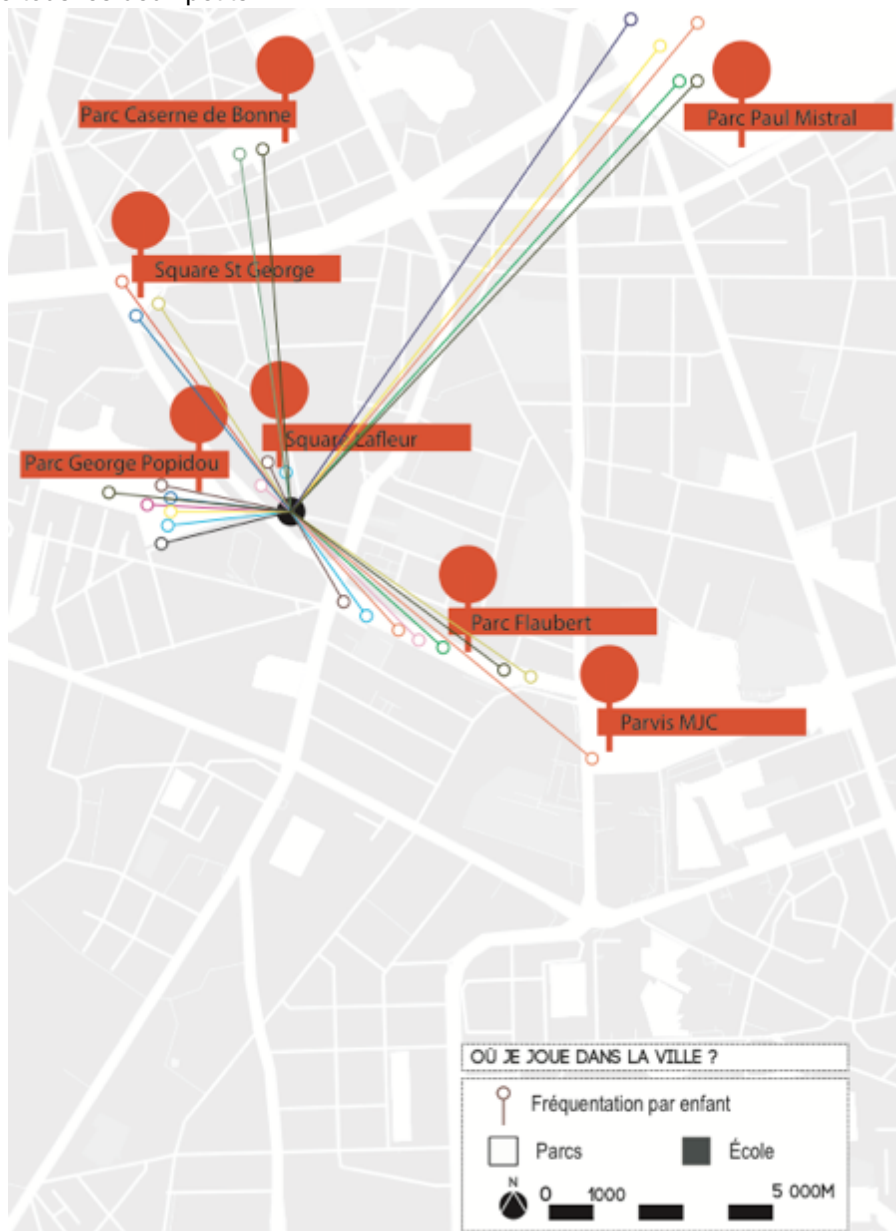


Figure 34 : « Où je joue dans la ville ? » Réalisation personnelle. 2019

Nous souhaitons compléter les premières données générales issus des entretiens par celles des cartes mentales réalisées par 10 enfants sur 19 présents lors des ateliers de la MJC.

Nous remarquons un premier résultat auquel nous ne nous attendions pas sur les cartes mentales des enfants. Sur quatre des représentations, nous observons la présence des commerces Auchan et Carrefour. Nous rappelons que la question principale posée était “ **Où joues-tu dans Grenoble ?** ”.

Cela nous interpelle car nous verrons dans les résultats de l'atelier avec les enfants de Caserne de Bonne, que la prise “commerce” est également redondante dans la pratique du jeu en ville. Ici, elle n'a pas été évoquée dans les entretiens avec les enfants et apparaît uniquement sur les cartes mentales.

Un autre élément, représenté cette fois-ci sur l'intégralité des 9 cartes mentales produites dans le cas des ateliers de la MJC Lucie Aubrac, est le domicile des enfants. Il est la plupart du temps représenté au centre du dessin et donc considéré comme l'élément majeur porteur de l'expérience du jeu dans la ville.

Sur quatre des représentations, nous voyons la MJC apparaître alors que l'école apparaît sur seulement deux représentations. Nous pouvons expliquer cela par la représentation que les enfants ont de leur école et de la MJC.

*Moi : “ Aujourd'hui, je vais vous proposez un atelier pour que l'on s'amuse ensemble”.*

*Petit garçon du groupe 2 : “ Ah oui s'amuser je veux bien, mais pas du travail ! Parce que le travail c'est que à l'école !”*

Nous remarquons que le mot Parc apparaît seulement sur deux productions alors qu'il ressort dans l'intégralité des entretiens.

Nous expliquons cela, par le format de l'atelier. En effet, nous pouvons aborder un premier retour critique sur notre méthodologie, que nous avons souhaité pallier en choisissant le format MJC / CLEF mais qui n'a pas été assez poussé selon nous. En effet, les enfants ont besoin de temps, aussi bien pour être apprivoisé par l'adulte, mais également pour bien intégrer la consigne demandée. Nous pensons que dans le temps imparti de l'atelier, la consigne de la carte mentale n'a pas été intégrée par tous les enfants.

---

« Dessine ton territoire d'aventures ! »

Nous comptons au total 17 représentations sensibles sur 19 enfants présents. Un enfant étant parti plus tôt dans l'après-midi et l'autre n'ayant pas voulu participer à l'atelier. Ainsi que 14 entretiens semi dirigés individuels.

Nous notons la première remarque qui vaut pour toutes les représentations. Tous les enfants ont représenté la totalité du Parc Flaubert, et non pas uniquement l'aire de jeux. Ils ne font pas de distinction entre les sous espaces du parc, malgré les changements de sol. A l'exception de la "plage" et du skate parc.

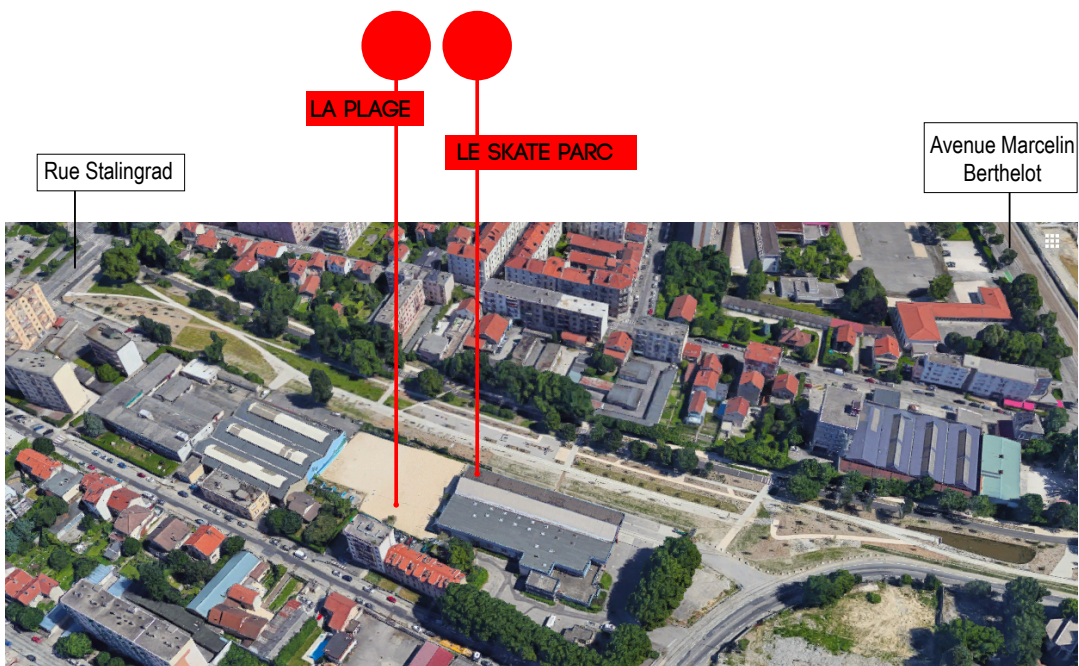
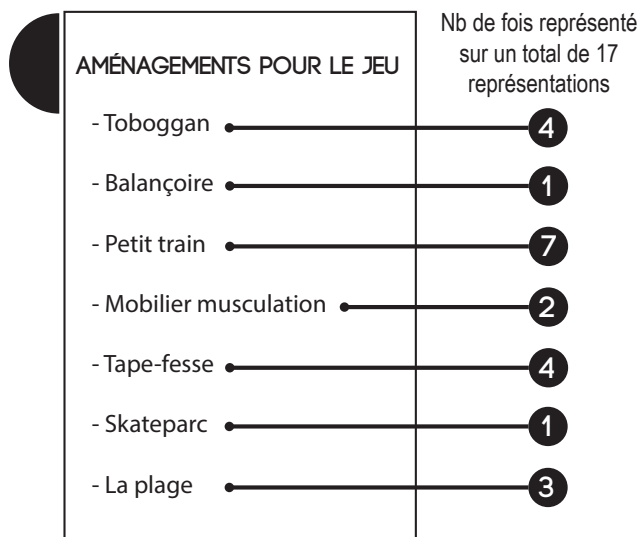


Figure 35 : « Les petits noms » Réalisation personnelle. 2019

Comme pour la caserne de Bonne, nous avons procédé à une analyse comparative au prisme des entretiens, classé sous les quatre catégories déjà présentées.

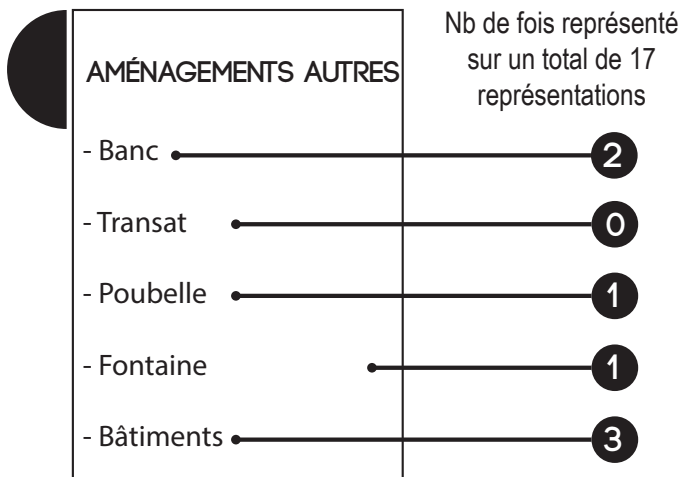




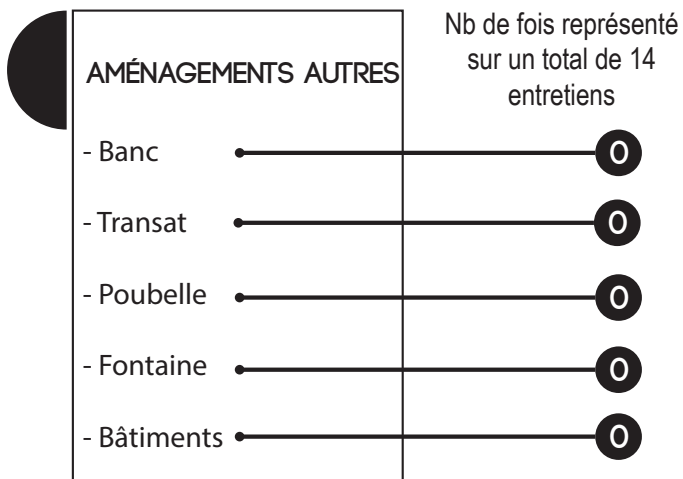
Nous remarquons que les aménagements pour le jeu qui sont proposés, sont représentés sur moins de la moitié des représentations. Le petit train arrivant en tête de liste.



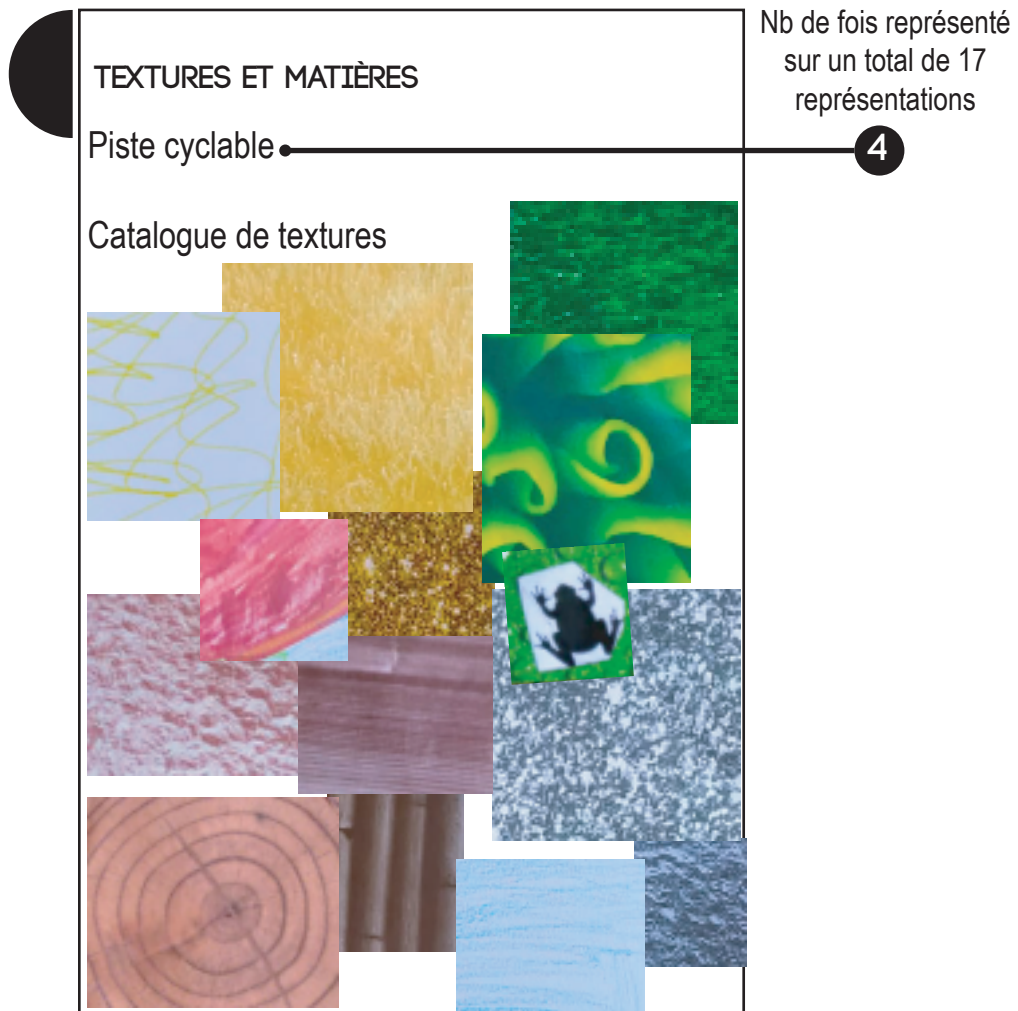
Cependant en croisant avec les entretiens, nous observons que ces éléments ressortent dans les discours des enfants comme prises attractives pour leurs jeux et surtout qu'elles sont les premières évoquées lorsque nous posons la question " **Qu'est ce qui te plaît dans cet endroit ?** "



Nous remarquons que le mobilier d'assises proposés sur l'aire de jeux n'est que très peu représenté. Et lors des entretiens, il n'est même pas du tout évoqué. Seulement un enfant a représenté une poubelle et la fontaine d'eau. Pour les bâtiments avoisinants, ils ne sont que très peu représenté.

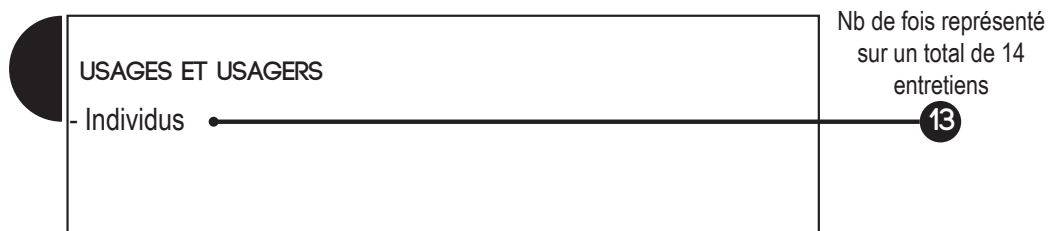
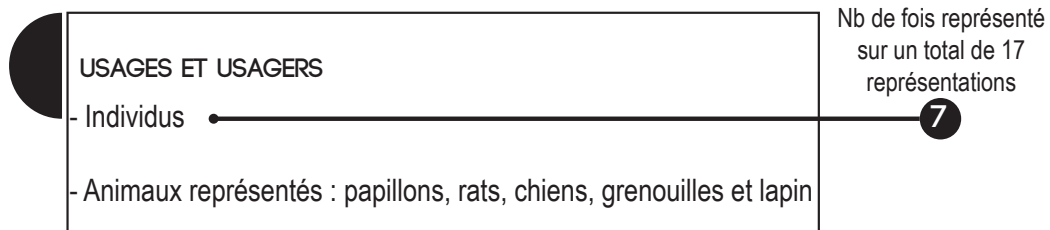


Lors des entretiens, nous comprenons que les enfants jouent à partir des structures de jeux qui sont proposées et ne se servent aucunement des mobiliers autres.



Dans les représentations issues du “DTA”, les textures utilisées en masse sont frappantes. En effet, presque la totalité des enfants ont choisi de découper des bandes de textures afin de représenter les sols du parc. Tous ont travaillé de manière horizontale sur la feuille A3, en proposant une représentation plutôt linéaire du parc, à l’image de ce qu’elle est réellement.

La piste cyclable a été elle représentée 4 fois, soit par le biais de textures, soit par le biais de petits vélos.



Durant les entretiens, nous voyons que la présence des amis des enfants dans le lieu de jeux et enfaite primordiale. Mise a part un enfant qui à répondu aller au parc pour jouer seul, tous les autres ont évoqué l'importance de retrouver ses amis. Nous parlons donc ici d'une prise sociale, voir amicale.

## **b. Retours et apports théoriques pour la recherche.**

Nous concluons ce chapitre d'analyses de résultats par des apports théoriques que nous pouvons formuler suite à notre étude. Si notre recherche est modeste de par ses résultats et les critiques que nous ferons sur nos outils ci-après, il nous semble observer quelques tendances que nous souhaitons mettre à profit pour des recherches futures.

Nous avons choisi nos terrains d'étude car ils nous semblaient être représentatif du processus de suresthétisation des espaces publics et plus précisément des aires de jeux pour enfants. Nous remarquons que si l'histoire de ces sites n'étaient pas toujours connu par les enfants, les aménagements contemporains ont de manière générale été représenté. Cependant, lors des entretiens, nous avons soulevé qu'ils n'étaient pas tous sollicité pour l'expérience du jeu. Nous émettons donc une hypothèse face à ce premier constat.

**Les aménagements proposés dans nos terrains d'étude sont finalement considérés plus comme des éléments paysagers que comme de véritables support de jeux.**

Cette hypothèse nous apporte peut-être les prémises d'une réponse aux impacts socio-politiques qui découlent du processus de suréthétisation, soit des espaces qui nourrissent les représentations mais qui appauvrissent les expériences.

Cette hypothèse est à modérer aux vues du petit échantillon que nous avons et au temps d'enquête passé avec les enfants.

De plus, nous avons situé notre travail sur deux aires de jeux avec le même aménageur. Il serait intéressant de mener ce travail sur d'autres terrains pour réajuster notre hypothèse.

Dans notre corpus théorique, nous évoquions la réduction des espaces de jeux, passant de territoire à des aires dans les années 90, suite à la normalisation européenne.

Les résultats de notre étude nous amènent à la deuxième hypothèse que **l'expérience du jeu chez l'enfant est, à partir d'un certain âge que nous situons plus ou moins autour de 6 ans, stimulée par des espaces aux grandes dimensions.** En effet, nous avons pu voir que pour les enfants de Flaubert, c'est le parc George Pompidou qui était privilégié et pour ceux de Caserne de Bonne, c'est la cour des mômes qui accueillent leurs temps de jeux.

Si ces deux autres sites ne possèdent pas de sculptures monumentales, on peut tout de même les rapprocher fortement en termes de dimensions et d'aménagement, aux territoires de jeux des années 70.

Nous ajoutons que notre étude nous a permis de questionner les prises de l'espace considérée comme attractive pour l'expérience du jeu par les enfants. Nous avons ciblé que ces prises sont principalement de l'ordre sociale (présence ou non des amis), mais nous avons pu en déterminer d'autres un peu plus surprenante.

- Les possibilités d'activités commerciales à proximité de l'aire de jeux que nous qualifions de "prise commerciale".
- Les possibilités de pouvoir aller en fratrie au-même endroit, que nous qualifions de "prise générationnelle"
- Les possibilités de pouvoir vivre des expériences diverses de jeux, que nous qualifions de "prises potentiels"
- Les possibilités de pouvoir être seul, sans une surveillance proche des parents que nous qualifions de "prises d'autonomie".

Ces prises relevées chez les enfants de notre étude, nous amènent à faire un lien avec les prises sollicités par les adultes. Et plus particulièrement avec les usages qui en émerge. En effet, nous comprenons que l'intérêt pour un enfant, de jouer dans un endroit et finalement de se retrouver avec des amis, de pouvoir multiplier les expériences, de manière plus ou moins autonome. Qu'en est-il de l'adulte ?

Nous nous attachons donc à dire au travers d'une troisième hypothèse, que **l'expérience des enfants n'est autre que le reflet de nos expériences d'adultes**. Notre façon en temps qu'adulte de vivre l'expérience du parc, en ayant la possibilité de rassembler toute la fratrie au même endroit, de pouvoir laisser l'enfant en autonomie tout en gardant un regard dessus, de pouvoir manger, se détendre, acheter un livre ou un cornet de glace, se retrouver seul ou à plusieurs etc. trouve support dans des espaces vastes et diversifiés.

Nous notons que la Caserne de bonne répond pleinement à ce mode d'expérience de la ville et il est facile de s'en rendre compte au détour d'un samedi après-midi ou de presque n'importe quel jour de la semaine.

En revanche, le parc Flaubert malgré ses fortes similarités dans son aménagement ne répond pas encore au mode de pratique urbaine contemporaine par son manque de "prises" tant pour les adultes que pour les enfants. Nous faisons l'hypothèse que dans le cas où l'on rattache ces deux quartiers à leurs contextes historiques, l'un est un quartier déjà intégré dans la ville, tant par les activités diverses que par les habitations proches. Flaubert est quant à lui un quartier en devenir, comme un entre-deux temporel (passé industriel - futur écologique), spatial (entre les grands-boulevards et le sud grenoblois ) et fonctionnel ( passé résidentiel - futur d'activités diversifiées ).

Enfin un de nos axes de recherches questionnait la place de l'aire de jeux dans l'expérience du monde urbain pour l'enfant. Nous remarquons que de manière plus large, le parc est en fait le principal support du jeu pour l'enfant, après son domicile. Cependant nous souhaitons modérer ce résultat par une hypothèse qui en prendrait le contre-pied. **Les enfants ne sont-ils pas conditionnés par l'aménagement de la ville, à expérimenter le jeu uniquement dans les aires prédéfinies à cet usage ?**

Nous avons pu voir que l'expérience du jeu était très induite par les aménagements proposés dans l'aire de jeux. Nous pensons qu'il en est de même sur l'aménagement

général de la ville, héritage d'une vision adulte-centrique des concepteurs contemporains.

Nous aimerions effectuer une étude similaire à celle-ci dans un contexte de campagne.

Ayant nous-même grandi dans un petit village, notre expérience du jeu nous semble très différente de celles que nous avons pu étudier. Mais elle est peut-être la résultante d'un genre de fantasme de l'enfance, et serait à modérer avec des résultats plus actuels et objectifs.

### **c. Vient le temps des limites de notre travail.**

Nous commencerons par dire que nous avons pris beaucoup de plaisir à mener cette étude. Les temps d'atelier avec les enfants ont été de vraies parenthèses enchantées dans ce travail de recherches. Leurs capacités plastiques sont toujours sources d'émerveillement pour nous. Au même titre que leur spontanéité qui nous a d'ailleurs joué des tours parfois.

Ce qui nous amène sur notre premier point d'amélioration : Les temps d'atelier en tant que tel.

En effet, si notre dispositif nous semble facilement manipulable et porteur de résultats prometteurs, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'il nécessite d'être utilisé sur un plus long terme. En effet, si certains des enfants se saisissent très vite du dispositif d'autres auraient eu besoin de plus de temps, d'apprendre à mieux me connaître, de bénéficier d'une introduction plus longue à mon étude et à l'usage de notre outil. Il nous semble qu'en améliorant ce facteur temps, nous pourrions obtenir des résultats plus évocateurs et plus représentatifs de l'opinion des enfants.

Le deuxième retour que nous avons est sur les terrains pratiqués. Comme nous l'évoquions précédemment, nous avons conscience que les deux terrains choisis ne sont pas représentatifs de l'ensemble des aires de jeux grenobloises et c'est justement pour leur particularité de suréthétisation que nous les avons choisis. Mais il nous semblerait intéressant de pouvoir étendre cette étude sur des terrains qui ont eu des passés de "territoire de jeux" des années 70 et qui ont fait l'objet de renouvellement urbain par exemple. Nous pensons à Grenoble, au parc Jean Verlhac de la Villeneuve.

Un autre terrain nous semblerait intéressant car porteur d'un fort investissement de la population, celui du square St Bruno, connu hier comme lieu de trafics illicites, et aujourd'hui comme domicile de Drak la dragonne, issus d'un budget participatif de la ville.

Enfin, les terrains scandinaves nous sembleraient très intéressants à étudier car ils sont bien souvent pris en modèle pour la conception de leurs aires de jeux.

# Conclusion

Chaque jour, nous citadins, arpentons des espaces publics dans lesquels nous observons un processus de suréthétisation généré et générant quatre tendances : l'uniformisation des aménagements et peut-être des villes nord européennes. La normalisation de nos espaces et plus largement de nos comportements.

L'aseptisation des flux et des mouvements. Et la pacification de nos espaces mais aussi de nos rapports questionnant ainsi la dimension politique même de nos espaces publics.

Ce constat nous amène à s'interroger sur les représentations et expériences qui émanent de la pratique urbaine.

Cette étude propose de regarder plus particulièrement les aires de jeux, représentative de ce processus de suréthétisation, au prisme du regard des enfants, dans le contexte de deux aménagements grenoblois surethétisés : Les aires de jeux de la Caserne de bonne et du Parc Flaubert.

Si ces deux aires de jeux ont été pensées par le même aménageur, elles ont également été réalisées sur des époques qui se jouxtent. Toutes deux intégrées dans des quartiers porteurs d'un passé important de la ville, l'un vestige de Grenoble et ses remparts militaires, l'autre illustration d'une Grenoble industrielle. Aujourd'hui, elles annoncent peut-être les prémices d'aménagement d'une Grenoble métropole à la couleur verte.

Nous avons choisi de mener notre étude de manière empirique afin de mettre en place un dispositif de représentation propice à la prise de parole des enfants. Ce sont donc 28 enfants de la MJC Lucie Aubrac - La Capuche et du CLEF de l'école Lucie Aubrac- Caserne de bonne, qui nous ont accueilli et permis de réaliser notre travail de recherche.

Nous avons choisi de mener notre étude de manière empirique afin de mettre en place un dispositif de représentation propice à la prise de parole des enfants. Ce sont donc 27 enfants de la MJC Lucie Aubrac - La Capuche et du CLEF de l'école Lucie Aubrac- Caserne de bonne, qui nous ont accueilli et permis de réaliser notre travail de recherche.

Cette recherche avait donc pour ambition d'expérimenter une méthodologie d'enquête auprès d'un public mineur, en étudiant des données sensibles qui nous permettent de nous rattacher aux travaux du laboratoire CRESSON.



# Figures

**Figure 1** : Chapitre 1. Suréthétisation et dimension(s) politique(s) de l'espace public urbain. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 2** : Chapitre 2. Les aires de jeux. Illustration du phénomène de suréthétisation de l'espace public. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 3** : Les aires de jeux des années 70. Réalisation personnelle à partir d'illustration du livre « Children's Play Spaces from sandbox to adventure playground » de Marguerite Rouard et Jacques Simon. 2019

**Figure 4** : La plaine centrale. F. Delaunay, 2016, In Fanny Delaunay – « Usages des espaces récréatifs : quand l'enfant questionne les normes de production de l'espace public. Le cas du quartier Vilette à Aubervilliers (93) et de la Grande Borne à Grigny (91) » - Thèse UPE – 2018.

**Figure 5** : Le plan d'ensemble de la Grande Borne, F. Delaunay, 2016 In Fanny Delaunay – « Usages des espaces récréatifs : quand l'enfant questionne les normes de production de l'espace public. Le cas du quartier Vilette à Aubervilliers (93) et de la Grande Borne à Grigny (91) » - Thèse UPE – 2018.

**Figure 6** : La Grande borne, une cité de peintres autant que d'architectes, F. Renault, 2014, In Fanny Delaunay – « Usages des espaces récréatifs : quand l'enfant questionne les normes de production de l'espace Public. Le cas du quartier Vilette à Aubervilliers (93) et de la Grande Borne à Grigny (91) » - Thèse UPE – 2018.

**Figure 7** : Aires de jeux grenobloise et panneaux de règles. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 8** : Turbineplatz, place Simon-goulart, Place de la république, S. Curnier, 2018, In Curnier, Sonia. . Espace public comme objet per se ? Une analyse critique de la conception contemporaine. ., s. d.2018

**Figure 9** : Chapitre 3. L'enfant et le monde urbain au regard des sciences humaines et sociales. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 10** : JRS. S. Dépeau & T. Ramadier, 2010, In [aggiornamento.hypotheses.org](http://aggiornamento.hypotheses.org)

**Figure 11** : Auto Electrical Wiring Diagram, Lynch, 1960 In Orillard Cl.ment, . Kevin Lynch et l'innovation dans les syst.mes de visualisation urbaine., Communication & Langages, 2014/2 (N° 180), p. 63-77.

**Figure 11** : Les aires de jeux de Grenoble. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 12** : L'aire de jeux de la caserne de bonne. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 13** : L'aire de jeux de la caserne de bonne. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 14** : L'aire de jeux de la caserne de bonne. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 15** : L'aire de jeux de la caserne de bonne. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 16** : L'aire des bébés. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 17** : Le Parc rouge. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 18** : L'aire de jeux du parc Flaubert. Réalisation personnelle, 2019

**Figure 19** : L'aire de jeux du parc Flaubert. Réalisation personnelle, 2019

**Figure 20** : L'aire de jeux du parc Flaubert. Réalisation personnelle, 2019

**Figure 21** : L'aire de jeux du parc Flaubert. Réalisation personnelle, 2019

Figure 22 : L'aire de jeux du parc Flaubert. Réalisation personnelle, 2019

**Figure 23** : Atelier RAT, module théorique « Urbanités et Ambiances » dirigé par T. Manola, Grenoble. 2019

**Figure 24** : « Dessine ton terrain d'aventures » Réalisation personnelle. 2019

**Figure 26** : Échantillon MJC Lucie Aubrac. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 26** : Échantillon CLEF. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 27** : « Où j'habite ? » Réalisation personnelle. 2019

**Figure 28** : « Où je joue dans la ville ? » Réalisation personnelle. 2019

**Figure 29** : « Où je joue dans la ville ? » Réalisation personnelle. 2019

**Figure 30** : Les aménagements du parc rouge. Réalisation personnelle. 2019

**Figure 31** : « Les petits noms ». Réalisation personnelle. 2019

**Figure 32** : « Où j'habite ? ». Réalisation personnelle. 2019

**Figure 33** : « Où je joue dans la ville ? » Réalisation personnelle. 2019

**Figure 34** : « Où je joue dans la ville ? » Réalisation personnelle. 2019

**Figure 35** : « Les petits noms » Réalisation personnelle. 2019

# Annexes

**Annexe 1** : Grille d'entretien semi-directif. Réalisation personnelle. 2019

**Annexe 2** (présentée le jour de la soutenance) : « Où je joue dans la ville ? ». Carnet de représentations mentales. 2019

**Annexe 3** (présentée le jour de la soutenance) : « Mon terrain d'aventures - La Caserne de Bonne ». Carnet de représentations mentales. 2019

**Annexe 4** (présentée le jour de la soutenance) : « Mon terrain d'aventures - Le Parc Flaubert » Carnet de représentations mentales. 2019

Le 20 Mai 2019

## ATELIER MJC CASERNE DE BONNE

### 1. L'ENFANT

#### A. Identité

- i. prénom :
- ii. âge :
- iii. Classe :
- iv. Frères et sœurs :
- v. Habitation :

### 2. MES LIEUX DE JEUX

#### A. Où joue-tu dans le quartier ?

- i. Trajet pour l'école ? Parcs ? Structure de jeux ? en bas de chez toi ?
- ii. Pourquoi ? Ce qui te plait dans ces endroits ?
- iii. Qu'est-ce que tu as à dire sur le quartier ?

#### B. L'aire de jeux de la caserne de Bonne

- i. Combien de fois tu vas jouer là-bas par semaine ?
- ii. Avec qui tu vas jouer là-bas ?
- iii. Où est ce que tu joues ? aire de jeux, totalité ?

# Bibliographie

**Amamou, Ines.** « Enfant, espace public et ambiances. Observations au sein des espaces de jeu ». In *Ambiances, tomorrow. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances. Septembre 2016, Volos, Greece*, édité par Nicolas Rémy (dir.) et Nicolas

**Amphoux, Pascal.** « Ambiance architecturale et urbaine ; in Lévy J., Lussault M. (ed), *Dictionnaire de la géographie*, Belin », 2003, 60-61.

**Augé, M.** 2005. *Non-lieux. Introduction. une anthropologie de la surmodernité..* Édition Seuil. Paris. Librairie du XXI siècle.

**Augoyard, J-F.** « L'environnement sensible et les ambiances architecturales.in. *Espacegéographique*, n°4 », s. d., 302-18.

**Augustin, J-P. Di Méo, G.** Espace, Géographie sociale et territoires. In : *Sud-Ouest européen*, tome 6, 1999. La qualité agro-alimentaire et ses Territoires. pp. 96-98.

**Authier J-Y., Bathellier V.** - Les annales de la recherches urbaines - « La ville des enfants et des adolescents ». 2016

**Authier, J-Y. Lehman-Frisch, S.** Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés. Paris et San Francisco, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012/5 , p. 58-73.

**Bird, W.** 2007. *Natural Thinking : Investigating the Links between the Natural Environment, Biodiversity and Mental Health*, Bedfordshire, Royal Society for the protection of birds.

**Bonicco-Donato, C.** Que nous apprend l'interactionnisme des normes ? Une approche philosophique de l'interactionnisme symbolique et de l'interactionnisme réaliste. Jeuland, Emmanuel ; Picavet, Emmanuel. *Interactionnisme et norme*, IRJS. Éditions, 2017

**Bossis J., Dumas C., Livérato Ch., Méjean C.** Aménager les espaces pour mieux apprendre à l'école de la bienveillance. PS MS GS ? 2015

**Chelkoff, G.** « Ecologie sensible des formes architecturales. In : EURAU'2004 *European Research in Architecture and Urbanisme*, Journée européennes de la

recherche architecturale et urbaine “ La question doctorales”. Acte de communications : 12-14 Mai 2004, Marseille, France. », s. d., 9.

**Curnier, S.** Espace public comme objet per se ? Une analyse critique de la conception contemporaine, s. d.2018

**Curnier, S.** Uniformisation des espaces publics européens. Radio Play RTS, 3 mai 2018.

**Delbaere, D.** La fabrique de l'espace public. Ville, paysage, démocratie. Ellipses. La France de demain. Paris, 2010

**Delalande, J.** La cour d'école. Un espace à conquérir par les enfants., *Enfances & Psy*, 2006/4 (no 33), p.15-19.

**Delaunay, F.** “ Des sculptures récréatives des années 1970 aux aires de jeux contemporaines. La Grande Borne : jouer n'est pas joué”, *Enfances Familles Générations* (En ligne), 30, 2018.

**Delaunay, F.** “ Le Jeu comme dispositif participatif a posteriori. L'aménagement urbain pour les enfants ? ”*L'urbanisme, l'architecture et le jeu*. Presses universitaires de Rennes. 2019

**Delaunay, F.** Usages des espaces récréatifs : quand l'enfant questionne les normes de production de l'espace public. Le cas du quartier Vilette. Aubervilliers (93) et de la Grande Borne. Grigny (91). - Thèse UPE – 2018.

**Garnier, P.** Une ville pour les enfants : entre ségrégation, réappropriation et participation. 2015

**Gravari- Barbas, Maria.** « Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique. In : *Noroi*, n°178, *Villes et tourisme* », 1998, 175-93

**Joseph, I.** La ville sans qualité. Éditions de l'Aube. Paris. 1988

**Laforets, V.** L'éducatif local : les usages politiques du temps libre des-enfants (Doctoral dissertation, Grenoble Alpes). 2016

**Manola, T. Geisler, E.** « Du paysage à l'ambiance : Le paysage multi sensoriel. Propositions théoriques pour une action urbaine sensible. In, *Ambiances en acte(s)* - Actes du 2ème congrès International sur les ambiances, Montréal. », 2012, 677-82.

**Manola, T.** « Conditions et apports du paysage multi sensoriel pour une approche sensible de l'urbain : mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits Durables : WGT (Amsterdam), Bo01, Augustenborg (Malmö) ». Université Paris-Est - Ecole doctorale « Ville, Transport, Territoire » Université Paris-Est, 2012.

**Nouvel, Kevin.** « La vie, mode d'esthétisation. In : espaces temps 55-56. Arts, lexception ordinaire. Ethétique et sciences sociales. », 1994, 88-97.

**Noschis, Kaj,** “ La ville, un terrain de jeu pour l'enfant”, *Enfances & Psy*, 2006

**Orillard, C.** Kevin Lynch et l'innovation dans les systèmes de visualisation urbaine., *Communication & langages*, 2014, p. 63-77

**Pansut, P.** 2015. Sciences de l'éducation - « La psychologie sociale : le rôle de l'environnement social dans le développement cognitif » Cours magistral. Licence 3 Sciences de l'éducation. Université Pierre Mendès, Saint Martin d'Hères.

**Paquot, T.** L'espace public. | *Cairn.info*. La découverte. Repères. Paris, 2009.

**Pêcheux, M-G.** - Collection Nathan - université - « Le développement des rapports des enfants à l'espace ». 1990

**Querrien, A. Lassave, P.** - Les annales de la recherches urbaines -Paris - « L'école dans la ville ». 1997

**Ramadier, T. et Depeau, S.** « Approches méthodologiques (JRS) et développementale de la représentation de l'espace urbain quotidien de l'enfant. » In *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien.*, Presses universitaires de Rennes., 2010.

**Rivière, C.** « Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics., *Métropolitiques*, 18 juin 2012.

**Tapie, G.** Chapitre IV. L'architecture diffusée : les médiateurs, dans " La culture architecturale des Français ». Sous la direction de Tapie Guy. Paris, Ministère de la Culture - DEPS, *Questions de culture.*, 2018, p.153-212.

**Tixier, N.** « L'usage des ambiances. In, *Culture et recherche*, dossier sous la direction d'Laforge A. et de Tixier N. “ Ambiance(s). Ville, architecture, paysages”, n°113 », 2007, 10-11.



**Thibaud, J-P.** petite archéologie de la notion d'ambiance. In ; Communications, 90, 2012 ; Les bruits de la ville,

**Thomas, R.** « Critique sensible de l'urbain », HDR, 2018.

**Thomas, R. Balez, S. Bérub, G. Bonnet, A.** L'aseptisation des ambiances piétonnes au XXIe siècle, entre passivité et plasticité. des corps en marche. [Rapport de recherche] 78, CRESSON. 2010,

**Torgue, H.** « Le musicien, le promeneur et l'urbaniste. La composition de l'espace imaginaire : création artistique, paroles Habitantes, ambiances urbaines. » école doctorale 454 Sciences de l'homme, du politique et du territoire. 2011

**Véran C., Guislain, M.** Équipement des villes Aires de jeux : les atouts du sur-mesure. 2008.

**Volcler, J.** "L'espace public sonore en question". Conférence ENSA Lyon. 2018.

**Walter, Ba.** Éthique et droits de l'enfant : un entre-deux éducatif., Reliance, 2006, p. 81-84.

*Documents officiels*

Déclaration des droits de l'Enfant. 1959

AURG, PADD métropole, In PLUi. Arrêté le 08/02/2019